

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS, D'ARCHEOLOGIE ET
DE LA CULTURE
(INMAAC)

MASTER RECHERCHE

MEMOIRE DE MASTER

OPTION : MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DU TOURISME

SUJET

ETUDE DIAGNOSTIQUE DE L'AMENAGEMENT
ET DE LA VALORISATION D'UN PARC
ARCHEOLOGIQUE : CAS DE SAHE, ANCIEN
ROYAUME XWEDA

Présenté par :

RICHARD C. DEGON

Sous la direction de :

Dr. N'DAH Didier

Maître de Conférences en Archéologie

DPT. HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

FASHS/UAC

Soutenu le Vendredi 05 Juin 2020 à l'UAC (Salle E1 zone Master) ;

Mention : Très Bien

Année académique : 2017-2018

ETUDE DIAGNOSTIQUE DE L'AMENAGEMENT ET DE LA VALORISATION D'UN PARC ARCHEOLOGIQUE : CAS DE SAHE, ANCIEN ROYAUME XWEDA

Sommaire

Sommaire.....	3
Dédicace	4
Remerciements	5
Résumé	6
Abstract.....	6
Introduction	8
CHAPITRE 1 ^{ER} : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	10
1.1 Cadre théorique de la recherche	11
1.2. Cadre institutionnel : Présentation de l'Office du Tourisme de Ouidah	24
1.3- Cadre méthodologique	30
CHAPITRE 2 :TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE OU DES INFORMATIONS RECUEILLIES AU COURS DU STAGE	44
2.1. PRESENTATION DES RESULTATS LIES A LA DEMANDE TOURISTIQUE LOCALE	45
2.2. Mise en relation de l'analyse avec la problématique, les objectifs et vérification des hypothèses.....	56
CHAPITRE 3 : AMENAGEMENT D'UN PARC ARCHEOLOGIQUE A SAVI	60
3.1. Le parc archéologique : un patrimoine architectural.....	61
3.2. Le musée à ciel ouvert de Savi.....	67
3.3. Le camping pour touriste.....	68
3.4- Le théâtre de verdure.....	68
3.5- Le projet architectural du site.....	69
3.6. Le financement du projet.....	69
3.7. Association de la population, volet social et gouvernance	71
CONCLUSION.....	74
Bibliographie.....	76
Annexes.....	81
TABLE DES MATIERES.....	94

Dédicace

**Je dédie ce travail à Laure, Marie Nouriel,
Marie Gad, Marie Bénaya et à Marie Dayane.**

Remerciements

Nos remerciements vont particulièrement à l'endroit de :

- ☛ Docteur Didier N'DAH, Maître de Conférences des Universités du CAMES à l'Université d'Abomey-Calavi, qui a accepté diriger ce travail malgré ses nombreuses occupations ;
- ☛ Docteur Didier HOUENOUE maître de conférences des Universités du CAMES, Directeur de l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) de l'Université d'Abomey-Calavi pour les conseils et soutiens dont nous avons bénéficié dans le cadre de ce travail ;
- ☛ Docteur Romuald TCHIBOZO, maître de conférences des Universités du CAMES, Directeur Adjoint de l'INMAAC pour tout son appui ;
- ☛ Docteur Dorothee DOGNON, enseignant à l'Institut National des Métiers d'Art d'Archéologie et de la Culture, pour ses nombreux conseils ;
- ☛ Docteur Paul AKOGNY, enseignant à l'Institut National des Métiers d'Art d'Archéologie et de la Culture, pour ses directives ;
- ☛ Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Professeur titulaire des Universités du CAMES, pour ses conseils ;
- ☛ Tous les professeurs du Master en Management de la Culture et du Tourisme de l'Université d'Abomey-Calavi pour nous avoir appris à acquérir les savoirs technique et scientifique ;
- ☛ Monsieur GEORGES M. LEGBA, pour ses conseils avisés ;
- ☛ BIAH Calixte et Modeste ZINSOUN, respectivement conservateur du Musée d'Histoire de Ouidah et Guide Principal à l'Office du Tourisme de Ouidah ;
- ☛ Mes aînés de promotions notamment Sébastien DAVO, Claude BALOGOUN, sans oublier Abdel Aziz, Ghislain FANDOHAN, Avenia ;
- ☛ Messieurs DAAVO Zéphirin et SOGAN Richard pour toute la documentation et les conseils dont nous avons bénéficié ;
- ☛ Nos parents et tous les membres de notre famille, sans oublier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail.

Résumé

Le présent travail analyse les possibilités de mieux connaître la Capitale du Royaume de Sahè, aujourd'hui Savi par l'aménagement d'un parc archéologique. Un Royaume jadis très puissant, mais qui aujourd'hui végète dans un oubli sans précédent.

La démarche méthodologique adoptée est basée sur la collecte des données, la recherche documentaire et les travaux de terrain.

Partant des diverses informations recueillies sur l'offre touristique (transport, promotion culturelle, sport et loisirs, hébergement et restauration ...), la demande touristique, la concurrence et les tendances du marché, nous avons procédé à l'étude diagnostique du potentiel touristique de Savi, qui n'est aujourd'hui qu'un arrondissement rural de la Commune de Ouidah.

Entre faiblesses et menaces, opportunités et forces un grand défi reste à relever par les acteurs à divers niveaux. L'aménagement d'un parc archéologique incluant un musée de site pourra enfin faire décoller l'économie avec un impact positif sur le niveau de vie des populations. Le mode de financement que nous avons proposé et la gestion participative sont des indicateurs certains pour une pérennité de notre projet.

Abstract

The present work analyzes the possibilities to get to know the Capital of Sahè Kingdom, nowadays Savi, by the development of an archaeological Park. An once powerful Kingdom, but who today vegetates in oblivion without prior. The methodological approach adopted is based on the collection of data, documentary research and field work.

From the various information on tourism (transport, promoting cultural, sport and leisure, accommodation and restaurants...), tourism demand, competition and trends in the market, we conducted the study diagnostic of the tourism potential of Savi, who today is a rural district of the town of Ouidah. Weaknesses, opportunities and threats, forces a big challenge remains for actors at various levels. The development of an archaeological Park including a site museum can finally take off the economy with a positive impact on the standard of living of the populations. Participatory management and the mode of financing that we have proposed are indicators for sustainability of our project.

Introduction

Un parc archéologique est une organisation d'intérêts publics à vocation scientifique et culturelle, responsable d'un territoire contrôlé et délimité, conservé en sa qualité d'unité représentative de type de nature sauvage ou humanisé, propice à la préservation des faunes et flores sauvages ou domestiques dont cette unité constitue l'habitat permanent ou temporaire (PSC d'Agonguinto 2005).

En effet, le Royaume de Sahè fut un puissant royaume Xwéda jusqu'au 27 mars 1727 avec l'invasion des troupes du Roi Agadja, Roi du Danxomè. La capitale de ce royaume Sahè avec toute sa notoriété à l'époque n'existe que de nom aujourd'hui sur les plans culturel et historique. On n'y retrouve presque rien qui témoigne de sa puissance jadis inégalable, jusqu'au point où les générations présentes et futures ne s'intéressent plus ou ne s'y intéresseront pas, si on n'y trouve pas tout de suite des solutions en vue de pallier cette amnésie collective d'une histoire importante de notre pays le Bénin. Vu que tous les anciens édifices ayant fait la gloire du Royaume de Sahè sont détruits et ayant une connaissance parfaite du site les ayant abrités, on ne peut que se référer à une reconstitution afin de ressusciter dans la mémoire collective, le rôle que la Capitale du Royaume Sahè a joué dans un passé récent pour notre pays le Bénin. Pour ce faire, nous ne pouvons que nous référer à l'archéologie. Le patrimoine archéologique est l'une des composantes essentielles de nos repères historiques. Il est composé des sites archéologiques, des artefacts, et des rapports entre eux et avec les endroits où ils sont situés. A ce titre, il est le produit et le témoin de réalisations culturelles, et doit donc être protégé et géré suivant les normes découlant de son caractère parfois très fragile et difficilement accessible.

Dans la perspective d'une telle étude (aménagement et valorisation d'un parc archéologique), il est indispensable de mettre en place un dispositif technique approprié dont les caractéristiques reflètent non seulement la nature du bien

concerné, mais aussi les préoccupations de ses détenteurs. Dans le cadre de l'aménagement du site du palais du Roi de Sahè et des Forts Européens, l'apport des communautés de base s'avère davantage nécessaire tant pour la réussite des démarches d'élaboration du programme que pour la gestion administrative et muséographique afin de leur mise en œuvre.

Ce mémoire est donc un document-plaidoyer en vue de la concrétisation d'un projet de vieille date et de grande importance.

L'archéologie est un domaine qui est souvent difficilement appréhendable par le grand public. Les parcs archéologiques se caractérisent par des reconstitutions architecturales de grandeur nature ; ils répondent à trois missions principales : éducation, étude et divertissement du public. Si la pédagogie est déjà au centre de la plupart des lieux culturels, et notamment des musées d'archéologie, le côté ludique est lui plus original. Cela nous informe bien sur la volonté d'attractivité aussi importante que celle de la pédagogie. Ils se concentrent sur deux sujets : comment les gens du passé vivaient et agissaient. Il s'agit donc à la fois de patrimoine matériel, mais aussi immatériel.

Le parc archéologique va donc privilégier une présentation globale en mettant en scène les données scientifiques de façon à offrir une interprétation pédagogique mais aussi ludique au visiteur.

En nous intéressant à « l'Etude diagnostique de l'aménagement et de la valorisation d'un parc archéologique : Cas de Sahè, ancien royaume Xwéda », nous estimons que Sahè, ancien Royaume Xwéda a perdu sa notoriété depuis l'invasion du Roi Agadja en 1727 et il est aussi utile que nécessaire de redorer le blason de cet ancien puissant royaume. Nous présenterons dans le premier chapitre le cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche. Le deuxième chapitre sera consacré au traitement et à l'analyse des résultats d'enquêtes ou des informations recueillies au cours du stage avant d'aborder dans le troisième chapitre la présentation du projet de l'aménagement et de valorisation de parc archéologique proprement dit.

CHAPITRE 1^{ER} : **CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE** **DE LA RECHERCHE**

Cadre théorique de la recherche

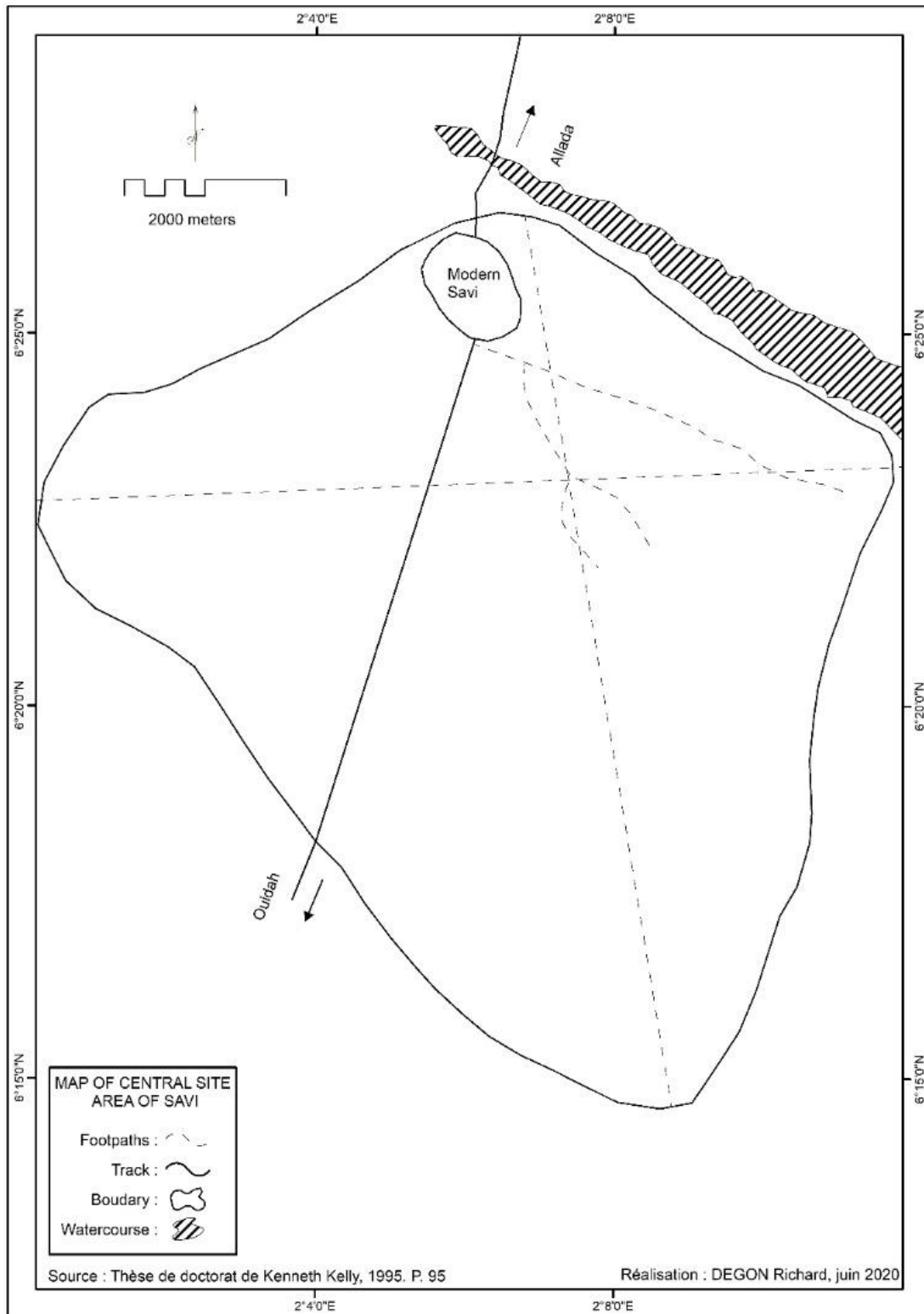
1.1.1- Justification du choix du sujet

L'ethnie Xwéda, sous la conduite de son chef Ahoho, fonda le royaume Xwéda de Sahè, à la fin de la première moitié du XVI^{ème} siècle (SINOUE A.). La capitale du Royaume de Sahè est située à 7 km (confer photo N°1) au nord de l'actuelle ville de Ouidah. Le chef Ahoho construisit dans ses champs proches de l'Atlantique une résidence secondaire champêtre pour s'y reposer. Dans la langue fongbé, Gléhoué signifie en effet « maison » (*xwé* ou *houé*) « des champs » (*glé*). C'est sous le règne du huitième roi Kpassè qu'un paysan nommé Kpatè, en travaillant dans son champ près de la côte, aperçut sur la mer un navire. Impressionné par le phénomène, il agita un pagne attaché au bout d'un bâton. Les marins portugais qui occupaient le navire, l'ayant remarqué, envoyèrent à terre une barque. Et pour la première fois, l'on vit dans le royaume des hommes blancs aux oreilles rouges que, dans leur stupéfaction, Kpatè et ses semblables appelèrent « zojagé » ou « zodjagué » (littéralement « le feu parvenu au rivage »).

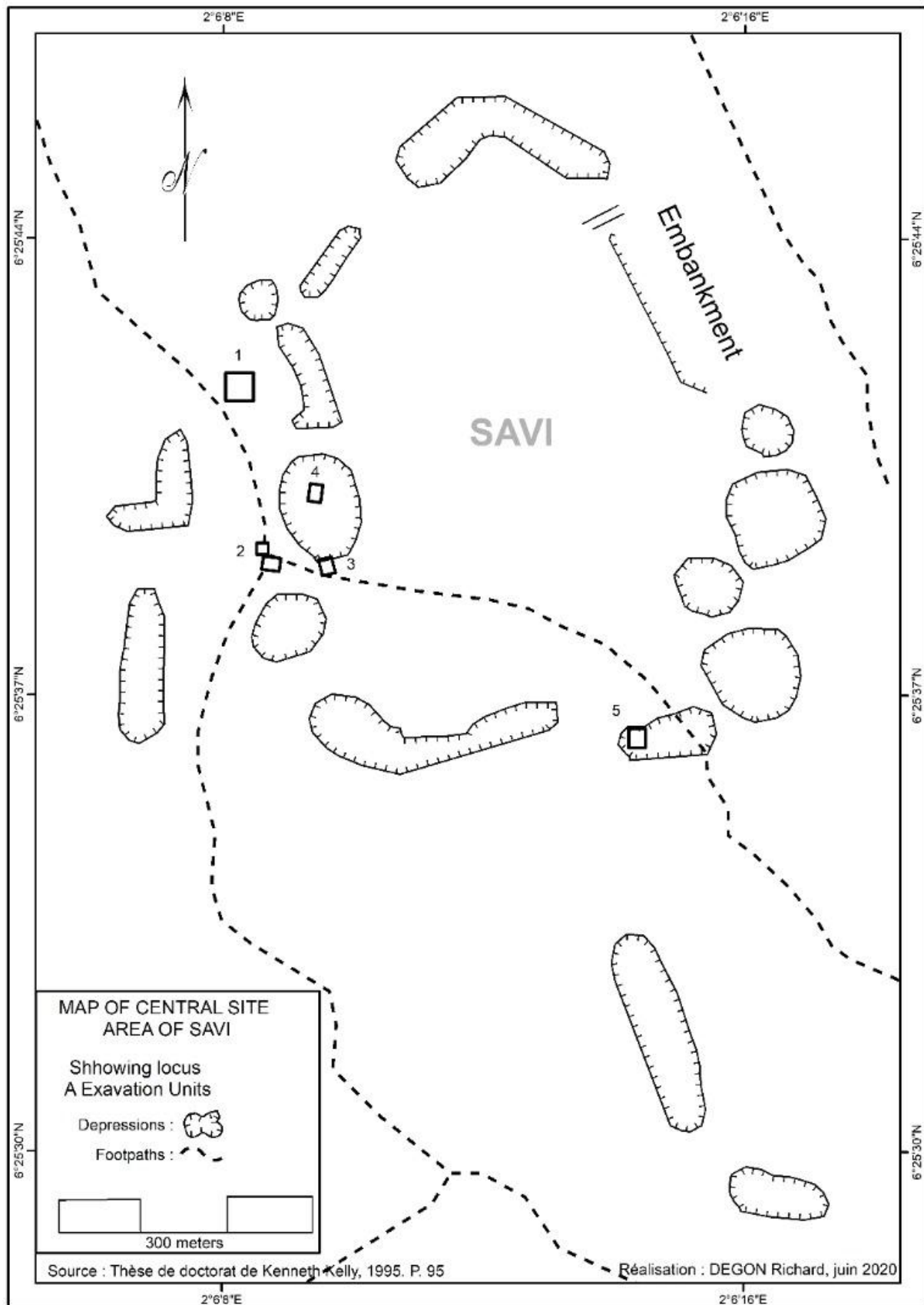
Conduits à Sahè auprès du roi, qui leur accorda l'hospitalité en leur offrant vivres et cabris selon la tradition, les hôtes portugais offrirent en retour au roi tissus, miroirs et autres pacotilles. Le souverain leur permit en outre, et surtout, de s'installer et de commercer avec son royaume. Plus tard, suivront les Anglais, les Hollandais, les Français...

Les fouilles archéologiques sur le site des anciens Forts et le palais du Roi de Sahè faites par Kenneth Kelly et al. (Confer photo N°2) font apparaître les vestiges des édifices et autres forts construits par ces marchands européens. Une partie des artefacts (confer photo N° 3, 4, 5, 6, 7) retrouvés lors des fouilles sont actuellement en exposition à la Salle 3 du Musée d'histoire de Ouidah. Le plan

architectural du royaume et des Forts Européens avant 1727 qui se trouvent à la page 17 de ce document témoignent de la notoriété de ce royaume à l'époque.



Carte N° 1 ; Délimitation de la Capitale et le site du palais ; source : thèse de doctorat de Kenneth G. Kelly, page 94.



Carte N° 2 : Délimitation du domaine du palais du Roi de Sahè ; source : thèse de doctorat de Kenneth G. Kelly, page 95



Photo N°1 : Cliché DEGON Richard ; artefact du site de Sahè en exposition au Musée d'Histoire de Ouidah ; mars 2019.



Photo N°2 : Cliché DEGON Richard ; artefact du site de Sahè en exposition au Musée d'Histoire de Ouidah ; mars 2019.



Photo n° 3 : Cliché DEGON Richard ; artefact du site de Sahè en exposition au Musée d'Histoire de Ouidah ; mars 2019.



Photo N° 4 ; Clichés DEGON Richard ; artefact du site de Sahè en exposition au Musée d'Histoire de Ouidah ; mars 2019.



Photo N° 5 : Clichés DEGON Richard ; artefact du site de Sahè en exposition au Musée d'Histoire de Ouidah ; mars 2019.



le couronnement du roi : le souverain, assis devant sa résidence à colonnes, est protégé par un parasol (emblème royal), les Européens sont assis ; les guerriers, musiciens, sujets et esclaves sont regroupés en divers coins de la cour
Chevalier de Marchais, 1725



comptoirs des Européens à Savi vers 1725; les bâtiments ouvrent tous sur des cours intérieures, in Labat, 1731

1.1.2- Etat de la question et revue de littérature

Savi , la capitale du Royaume de Sahè est aujourd'hui un arrondissement rural de la Commune de Ouidah. Il est composé de 7 quartiers ou/et villages (Assogbénou-daho, Bossouvi, Dékouénou, Houéton, Houéyiho, Monso, Ouèssè). Des milliers de visiteurs, même quelques autochtones relativement jeunes ignorent la place de Savi dans l'existence de Ouidah, aujourd'hui ville historique en voie d'être classée Patrimoine Mondiale par l'UNESCO.

En ce qui concerne le tourisme et l'hôtellerie, l'on ne parle que de la forêt sacrée de Savi, le Zolokotin, le Agadja Lègba, le Agba (l'un des canons du Roi Houffon) qui sont d'ailleurs relativement moins visités par les touristes. L'emplacement du palais du Roi de Sahè (AHIZOUNME) et des forts Européens ne sont pas connus par les touristes. Rien ne matérialise aujourd'hui ces emplacements. Seuls les chercheurs y accordent une importance dans le cadre de leurs travaux. Aucun touriste n'est informé de l'existence de cette place et les guides de l'Office du Tourisme de Ouidah ne les amènent que sur les sites situés dans la ville de Ouidah composé des quatre arrondissements urbains à savoir Ouidah 1, Ouidah 2, Ouidah 3 et Ouidah 4 ; les guides eux-mêmes n'ayant pas suffisamment d'informations sur l'existence de ce site.

En outre, par le jugement N°02/1^{ère} /CH/B2001 du 08 janvier 2001 du tribunal de première instance de deuxième classe de Ouidah et de la Cour d'appel de Cotonou, la collectivité AHO GLELE est devenue propriétaire de trois mille trois cent quarante-trois (3.343) hectares incluant le site du palais du Roi de Sahè et des Forts européens.

La plupart des sites d'implantation des lieux ayant fait la gloire du Royaume de Sahè sont connus, vu les travaux de nos prédécesseurs (Kenneth Kelly, Adandé A., Vido L.). Les aménagements seront faits alors en collaboration avec les populations autochtones avec la résolution définitives des problèmes domaniaux. Nous faisons références aux théories développées par Patin Valery, Emile Larose, Boyer Marc dans leurs ouvrages respectifs (Tourisme et

patrimoine, La documentation française, Paris 2005, Le Dahomey, Paris 2005). Ils ont développé plusieurs notions sur l'aménagement des parcs d'attractions et archéologiques.

Ledit site est inclus dans ce domaine qui faisait objet d'une lutte politico-judiciaire entre la Famille AHO GLELE, la Mairie de Ouidah et quelques familles autochtones. Par ailleurs, aucun hôtel même un restaurant digne du nom n'est implanté dans l'arrondissement de Savi ; ce qui permettrait aux touristes de se reposer ou de satisfaire un besoin indispensable de l'organisme humain tel que l'alimentation.

1.1.3- Problématique

La réalisation d'un parc archéologique incluant un musée de site nécessite de gros investissements, en termes de moyens humains, intellectuels et financiers. Ceci vaut la peine, vu le double objectif de pédagogie et d'attractivité.

Les parcs archéologiques vont peiner à atteindre l'équilibre budgétaire, mais un assainissement du milieu de vie des populations avec la construction et la réhabilitation de nouvelles infrastructures aura un impact positif sur le niveau de vie des populations.

Face aux défis économiques du millénaire et consciente chacune des potentialités de leur territoire, plusieurs nations ont décidé de mettre en avant le tourisme. Le Bénin n'en demeure pas moins, surtout avec son patrimoine historique et culturel aussi riche que varié. C'est d'ailleurs l'un des piliers de l'actuel gouvernement la République du Bénin, qui veut recréer à l'identique la Cité historique de Ouidah. Ouidah est une commune de dix (10) arrondissements dont Savi, ancien Capitale du Royaume des Xwéda, jusqu'en 1727 avant l'invasion du Royaume d'Abomey sous le Roi Agadja.

En outre, vu l'importance de cet ancien Royaume et la publication du Père LABAT avant 1727 qui décrit le plan architectural et les activités de ce Royaume avant son invasion, n'essayerons – nous pas de voir dans quelle

mesure pourrions – nous utiliser les éléments en notre disposition pour valoriser ce site ?

- Que peut – on proposer comme schéma de valorisation afin de faire vivre le site ?
- Est-ce qu'on peut partir des données historiques et archéologiques pour proposer un plan de gestion de ce site ?

Telles sont les interrogations auxquelles nous essayerons d'apporter des réponses dans notre document intitulé « étude diagnostique de l'aménagement et de la Valorisation d'un parc archéologique : cas de Sahè, ancien Royaume Xwéda ».

La réponse à ces questions amène à la formulation des hypothèses et des objectifs.

1.1.4- Objectifs

L'objectif global de ce travail est de valoriser les artefacts retrouvés lors des fouilles sur le site des anciens palais et comptoirs Européens à Savi, en vue d'un projet de parc archéologique.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Recueillir les informations sur l'offre, la demande et les tendances du marché ;
- Poser le diagnostic en identifiant les forces et faiblesses du territoire, les opportunités et menaces ;
- Proposer quelques solutions pour le plein essor de la destination touristique de l'ancien Royaume Xwéda par la création d'un Parc archéologique sur le site du Palais du Roi Huffon déjà identifié par les recherches antérieures surtout celles de Kenneth Kelly de l'Université de la Caroline du Sud.

1.1.5- Hypothèses

Trois hypothèses sous-tendent la présente étude :

- Le potentiel historique, archéologique et touristique de l'ancien Royaume Xwéda non valorisé justifie sa pauvre contribution à l'économie de la Commune de Ouidah.
- La faible fréquentation de la destination des anciens sites ayant fait la gloire du Royaume Xwéda est liée au non – aménagement des sites et l'absence de communication autour de ces anciens sites.
- Le règlement définitif des problèmes domaniaux et le professionnalisme des acteurs à divers niveaux créent d'importantes ressources à la Commune et à l'Etat.

1.2. Cadre institutionnel : Présentation de l'Office du Tourisme de Ouidah



Photo N° 7 : Façade de l'Office du Tourisme de Ouidah ; cliché Richard DEGON ; Septembre 2018

1.2.1 Historique de l'Office du Tourisme de Ouidah

Depuis 1990, un vaste chantier de décentralisation administrative a vu le jour, mais les premières élections communales et municipales n'ont eu lieu qu'en décembre 2002. Avant la mise en place de la décentralisation, c'est le Programme d'Actions Gouvernementales (le PAG) qui constituait le cahier des charges à suivre dans le cadre des politiques de développement et des actions à entreprendre au niveau du ministère de la Culture entre autres. Entre 1996 et 2005, il y a eu deux PAG. Toutes les actions tirées du PAG et menées sous la tutelle du ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ont eu pour

objectifs « d'enrichir les identités culturelles et le dialogue interculturel », de revaloriser le patrimoine national culturel et de construire des infrastructures culturelles. Les initiatives culturelles privées vantant le mérite du patrimoine béninois n'ont cessé d'augmenter. Nous avons assisté à un foisonnement d'idées qui marquent indéniablement le champ de la culture. Pour exemple, le festival Gospel et Racine qui a pour vocation de réconcilier et réunir sur le sol béninois la diaspora nord-américaine et le peuple béninois. Cependant cette politique culturelle qui met en avant le « renouveau », la créativité artistique et la culture n'est pas assez centrée sur les patrimoines historiques.

En 2001, suite aux élections présidentielles, le ministère de la Culture et de la Communication devint le ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (le MCAT). Auparavant, les secteurs du tourisme et de l'artisanat étaient gérés par le ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

Ce premier rattachement du secteur touristique et de l'artisanat au secteur de la culture a lié les trois secteurs d'activité et a ouvert un champ de réflexion et de concertation indispensable et souhaitable. C'est ainsi que des opérations d'aménagements touristiques respectueuses du patrimoine notamment, ont pu se développer à travers différentes directions du ministère de la Culture et par l'intermédiaire de ses services décentralisés. Dans le domaine de l'action sociale et culturelle, les communes ont à charge d'assurer la conservation du patrimoine culturel local.

En 2005, toujours dans le cadre de la décentralisation, le premier Plan de Développement Communal (le PDC) de Ouidah est mis en place. Le PDC retrace les actions considérées comme prioritaires afin de promouvoir un développement durable et économique de la commune. C'est ce document qui définit notamment les objectifs et les actions à mettre en œuvre dans les domaines patrimonial, culturel et touristique. C'est ainsi que les objectifs

généraux d'obligation de sauvegarde du patrimoine, de développement urbain durable et respectueux du territoire, de développement économique local s'entrecroisent. Tous ces paramètres sont désormais à intégrer dans les politiques culturelles.

C'est suite à l'analyse de cette situation, que le conseil communal de Ouidah a créé l'Office du Tourisme avec l'appui de la GIZ. Il s'agit de la Résidence du premier administrateur colonial de la ville de Ouidah. C'est par l'arrêté préfectoral année 2011 N°02/0289/DEP-ATL-LITT/SG/STCCD/D1 que le préfet des Départements de l'Atlantique et du Littoral a donné son approbation sur la délibération du conseil communal de Ouidah en sa session extraordinaire du jeudi 25 août 2011 relative à l'étude et à l'adoption des textes fondamentaux relatifs au fonctionnement de l'Office de Tourisme de Ouidah.

Ainsi sous le titre "Office de Tourisme", il est institué un établissement communal à autonomie financière conformément aux articles 63-67-82 – Loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin. Il est chargé de l'exploitation d'un service communal à caractère administratif et touristique.

1.2.2. Les objectifs de l'office du Tourisme de Ouidah

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel et touristique de la Commune de Ouidah, il a été créé un établissement communal doté de l'autonomie financière, dénommé "Office de Tourisme". Il est chargé de l'exploitation, de la gestion et de la promotion des activités touristiques sur le territoire de la Commune.

1.2.3. La mission de l'Office du Tourisme de Ouidah

L'Office a pour mission :

- l'accueil et l'information des touristes ;
- la promotion et l'animation du territoire de la Commune ;

- la protection et la valorisation du patrimoine culturel et touristique de la Commune ;
- le développement touristique et la mise en valeur des zones d'aménagement touristique ;
- la participation à la coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local ;
- la coordination des initiatives et des relations avec les institutions et les acteurs du tourisme local, national et international ;
- l'offre de services et de consultations dans le domaine du tourisme et de la culture auprès d'organismes publics et privés ;
- le développement des partenariats institutionnels, associatifs et touristiques au niveau communal et national;
- la réalisation de brochures et de produits touristiques divers pour renforcer le rayonnement touristique de la Commune ;
- l'organisation, la formation et le renforcement des capacités de tous les acteurs qui contribuent au développement touristique.

L'Office peut, dans le cadre de ses animations, organiser seul ou en partenariat, des expositions culturelles, artistiques, artisanales, des foires et salons professionnels pour accroître l'activité touristique de la Commune.

1.2.4. Les activités de l'Office du Tourisme de Ouidah

Les attributions de l'Office sont :

- l'accueil et l'information des touristes ;
- la protection et la valorisation du patrimoine culturel, historique et touristique de la Commune ;
- l'offre de services et de consultations dans le domaine du tourisme et de la culture ;

- l'organisation et le renforcement des capacités de tous les acteurs qui contribuent au développement économique et touristique ;
- le développement de partenariats avec les institutions, les associations et les différents acteurs du tourisme au niveau local, sous-régional, national et international;
- la réalisation de brochures et de produits touristiques divers pour renforcer le rayonnement touristique et culturel de la Commune. Dans le cadre de ses animations, il peut organiser des expositions diverses et des foires.

1.2.5. L'organigramme de l'Office du Tourisme de Ouidah

Le Maire est le représentant légal et l'ordonnateur de l'Office. A cet effet :

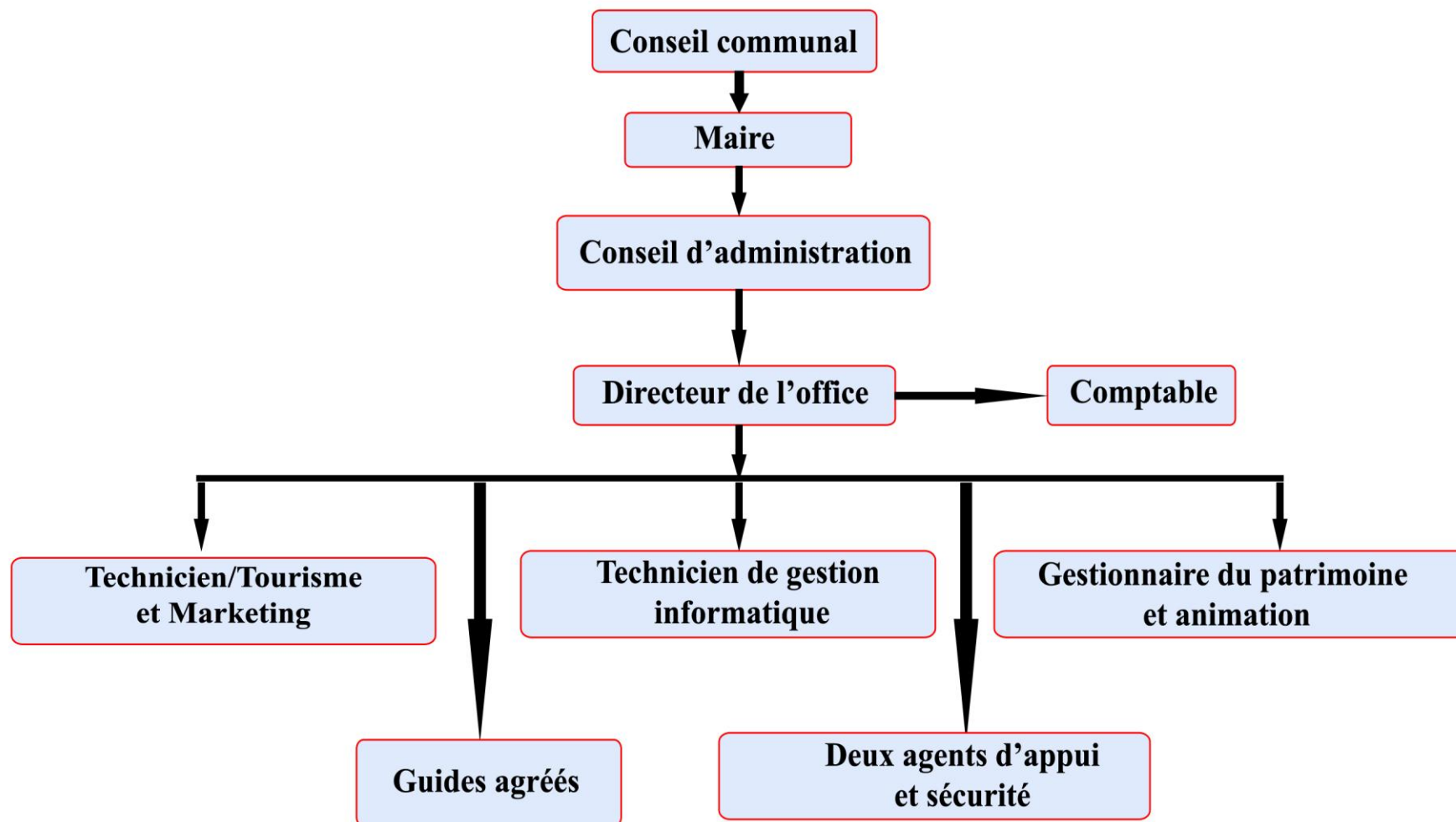
- il prend les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du Conseil Communal ;
- il présente au Conseil Communal, le budget et le compte financier de l'Office ;
- il nomme le directeur et le personnel de l'Office, prend toutes les mesures d'urgence et rend compte au Conseil d'Exploitation ;
- il peut, sous sa responsabilité, déléguer sa signature, au Directeur de l'Office.

Le Conseil d'Exploitation est placé sous l'autorité du Maire et du Conseil Communal.

Attribution du Directeur de l'Office

Le Directeur assure le fonctionnement des services de l'Office.

- il prépare le budget et le rapport moral/d'activités ;
- il assiste aux séances du Conseil d'Exploitation avec voix consultative, sauf lorsqu'il est personnellement concerné par l'affaire en discussion ;
- il peut, sous la responsabilité du Maire, recevoir en toute matière intéressant le fonctionnement de l'Office, délégation de signature de celui-ci ;
- il est placé sous l'autorité hiérarchique directe du Maire.



1.2.6. Pertinence du sujet choisi par rapport au stage

Notre sujet pour la présente étude est intitulé « l'Etude diagnostique de l'aménagement et de la valorisation d'un parc archéologique : Cas de Sahè, ancien royaume Xwéda ». Comme nous l'avons présenté dans l'état de la question, Savi la Capitale du Royaume de Sahè est aujourd'hui un arrondissement rural de la Commune de Ouidah. La structure organisée qui se charge du tourisme dans la Commune de Ouidah est l'Office du Tourisme de ladite ville. Pour un travail de ce genre, nous ne pouvons que faire nous référer à cette structure organisée pour notre stage. Elle fonctionne en étroite collaboration avec le Musée d'histoire de Ouidah, qui un service déconcentré de la Direction du Patrimoine Culturelle (DPC). Les objets sortis lors des fouilles à Savi se retrouvent dans le giron de ce dernier.

1.3- Cadre méthodologique

1.3.1. Brève présentation de la population cible

Au regard de la spécificité de notre étude qui est centrée sur un arrondissement (Savi) de Ouidah ; et Ouidah (Gléwoué) étant la maison champêtre du roi de Sahè , mais qui aujourd'hui est plus connu que notre lieu d'étude, nous avons fait un travail sur Savi avec la particularité que ce dernier n'est pas autant connu que la première.

❖ Présentation de l'arrondissement de Savi

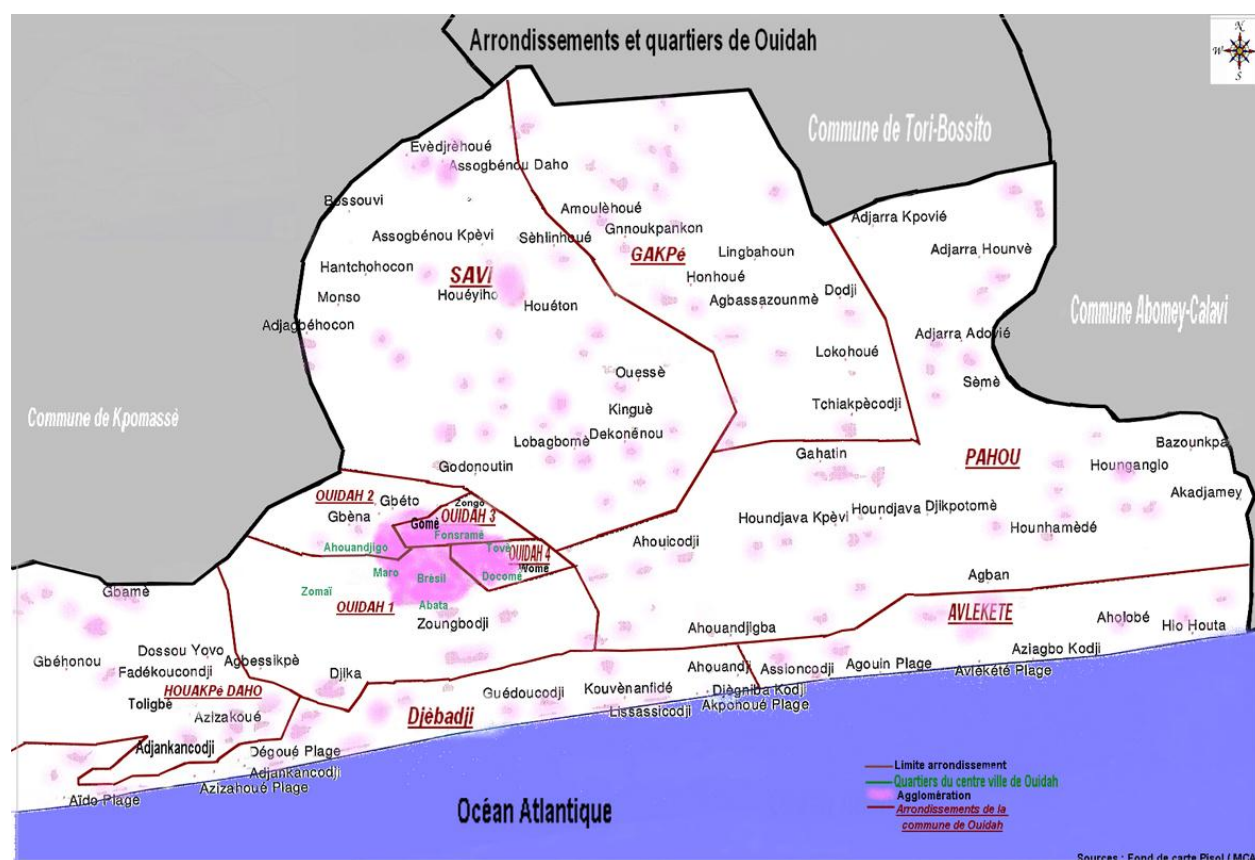
Savi est un arrondissement rural de la Commune de Ouidah. Il est situé au nord de la commune et est limité par les communes de Kpomassè, de Tori – Bossito, les arrondissements de Gakpé, de Kpahou, de Ouidah 2, de Ouidah 3 et de Ouidah 4.

L'arrondissement de Savi appartient à l'ensemble géographique qu'il est convenu d'appeler « Zone humide ». Il jouit d'un climat soudano – guinéen, caractérisé par deux saisons de pluie alternée de deux saisons sèches à durées inégales.

La Commune de Ouidah quant à elle, est située dans le Département de l'Atlantique entre 2° et 2°15 de latitude Est et, 6°15 et 6°30 ; elle s'étend sur une superficie de 364 km². Elle est limitée :

- au Sud par l'Océan Atlantique,
- à l'Est par la Commune d'Abomey-Calavi,
- à l'Ouest par la Commune de Grand-Popo,
- et au Nord par les Communes de Kpomassè et Tori – Bossito.

La commune de Ouidah compte dix (10) arrondissements subdivisés en soixante (60) quartiers de ville et villages.



Source : <http://journals.openedition.org/insitu/10118>

CARTE 1: Carte des arrondissements de la commune Ouidah

Unités administratives de l'arrondissement de Savi

Arrondissement	Quartiers/villages
SAVI	Assogbénou-daho
	Bossouvi
	Dékouénou
	Houéton
	Houéyiho
	Monso
	Ouèssè

Source : Plan de développement communal (2005)

❖ Population

Tableau 1: Répartition de la population de Ouidah

LOCALITE	EFFECTIF POPULATUON	EFFECTIF MASCULIN	EFFECTIF FEMININ
COM : OUIDAH	162 034	78 596	83 438
ARROND : AVLEKETE	11 453	5 624	5 829
ARROND : DJEGBADJI	4 997	2 444	2 553
ARROND : GAKPE	6 236	3 091	3 145
ARROND : OUAKE- DAHO	3 473	1 748	1 725
ARROND : PAHOU	78 474	38 097	40 377
ARROND : SAVI	9 785	4 890	4 895
ARROND : OUIDAH I	9 224	4 493	4 731
ARROND : OUIDAH II	13 710	6 375	7 335
ARROND : OUIDAH III	15 207	7 320	7 887
ARROND : OUIDAH IV	9 475	4 514	4 961

Source : RGPH4 : QUE RETENIR DES EFFECTIFS DE POPULATION EN 2013 ? Juin 2015

Les grandes composantes socio - culturelles de l'arrondissement de Savi se présentent comme suit : Fon ; Adja ; Yoruba ; Bariba ; Dendi. Les Fon et apparentés sont majoritaires dans tous les quartiers/villages. Certains groupes socio - culturels constituent des minorités. Ils s'agit des Bariba, des Haoussa et des Dendi. A cela, il faut ajouter les nouveaux groupes venus du Nigeria, constitués des Oguni et des Ibo.

❖ **Religions**

Savi est une localité où les pratiques ancestrales communément appelées vodoun demeurent vivaces. Cependant, on y observe la cohabitation de plusieurs religions. Les principales confessions religieuses des populations de Savi sont : l'animisme ; le Catholicisme ; l'Islam ; le protestantisme et les nouvelles religions révélées dérivées du christianisme. Ces pratiques religieuses se retrouvent sensiblement dans les mêmes proportions au niveau de tout l'arrondissement. Cependant, les adeptes des cultes traditionnels sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain où les religions chrétiennes tendent à prendre le pas sur le vodoun. L'influence des chefs religieux traditionnels est incontestable dans tout l'arrondissement. La religion la plus pratiquée à Savi est l'animisme.

❖ **Economie**

Savi est un territoire à vocation multiple : histoire, culture, tourisme, agriculture, élevage, commerce et services. Les activités économiques diffèrent d'un quartier/village à un autre suivant la localisation et la nature des substrats qui les supportent. Si la partie urbaine de l'arrondissement, à savoir les quartiers Houéton, Houéyiho, remplissent mieux les fonctions afférentes à un quartier de ville, les autres villages se consacrent plus aux activités agricoles et connexes. Les principales activités économiques de l'arrondissement peuvent se résumer à : agriculture, élevage, transformation de produits divers, commerce, tourisme,

l'artisanat et le transport. A Savi, en dehors de l'agriculture, le commerce est certainement la deuxième activité économique. L'élevage domestique et l'artisanat ont une moindre importance.

❖ **Agriculture**

L'arrondissement de Savi bénéficie des conditions naturelles favorables à l'agriculture. Dans cet arrondissement, les principales cultures sont le manioc, le maïs, le niébé, la tomate, le palmier à huile et le cocotier. Les paysans continuent de pratiquer l'agriculture sur brûlis avec des outils rudimentaires tels que la houe, le coupe-coupe, la hache, etc. Les cultures vivrières dominent. Le maïs, et le manioc, base de l'alimentation des populations de la commune, viennent largement en tête. Les cultures maraîchères se pratiquent surtout dans les villages Bossouvi et Ouessè qui ont respectivement des frontières avec l'arrondissement de Gakpé dans lequel il y a un cours d'eau (le Lac Toho) et la Commune de Kpomassè. Les cultures de rente sont représentées par le palmier à huile, le coco et l'arachide. La plupart des plantations de cocotiers sont vieilles et de moins en moins productives. Les palmiers naturels font l'objet de coupe intensive pour l'extension des cultures vivrières et pour la fabrication de l'alcool local communément appelé « sodabi ».

A Savi, les populations sont majoritairement dans l'agriculture, vu les nombreux sols ferrugineux favorables aux cultures de saison (maïs, manioc, niébé etc.)

❖ **Elevage, pêche et chasse**

L'élevage est très peu développé dans l'arrondissement, peu organisé et constitue une activité secondaire pour quelques individus. Du fait de l'absence de lacs ou autres étangs dans ledit arrondissement, l'activité halieutique est inexistante. A Savi, seul l'élevage domestique est développé. On y rencontre quelques rares peuhls avec une centaine de têtes de bovins dont les propriétaires

sont pour la plupart des fonctionnaires retraités de la fonction publique béninoise, notamment les douaniers.

Avec la déforestation qui prend une ampleur ahurissante dans le milieu, l'activité cynégétique au vrai sens du terme n'existe pas dans l'arrondissement. Toutefois, on retrouve quelques autochtones avec des armes artisanales qui sortent des brousses tôt le matin avec un deux perdrix au plus, et parfois un agouti en plus.

❖ Les unités économiques

La transformation artisanale des produits agricoles est faite avec des équipements rudimentaires. Il s'agit notamment de : la transformation du manioc en tapioca et gari ; la transformation du vin de palme en alcool (Sodabi) ; des noix de palme et de coco en huile et du fumage de poisson, fabrication artisanale de biscuits et du pain.

Les activités d'artisanat proprement dites sont menées dans les ateliers de fabrication : scieries, menuiseries, constructions métalliques et tournage, miroiteries, fabrication des objets d'art (dessinateurs, pyrograveurs, sculpteurs, peintres). Plusieurs autres ateliers sont spécialisés dans les services : mécanique, vulcanisation, dépannage radio et TV, maçonnerie, électricité, plomberie, coiffure, couture, tissage, tricotage, etc.

❖ Emploi

La création d'emplois est aujourd'hui une préoccupation majeure des pouvoirs publics, en particulier pour les responsables au niveau décentralisé. La création d'emplois se présente comme un élément induit des actions initiées par les communes, car elles ont désormais la possibilité et la responsabilité de créer directement des emplois, en particulier des emplois permanents. Cette situation constitue la réalité quotidienne de toutes les communes du Bénin, en particulier

la commune de Ouidah qui ne dispose pratiquement pas d'industries susceptibles de générer des emplois à la taille des besoins.

Il apparaît clairement à travers la répartition des actifs par branche d'activités qu'au niveau des hommes, l'agriculture constitue l'activité principale. Par contre, chez les femmes, le commerce et la restauration traditionnelle viennent nettement au premier rang des actifs féminins. La très forte proportion des non - déterminés traduit sans doute l'existence de petits boulots de subsistance et des activités du secteur informel auxquels se livre une grande partie de la population de Savi pour la survie.

❖ **Energie et Eau**

Tous les quartiers de ville et les villages ne disposent pas d'un réseau d'adduction d'eau ou d'une source d'approvisionnement en eau potable. Le réseau d'énergie électrique de la Société Béninois d'Energie Electrique reste limité au centre urbain (Houéton, Houéyiho) et les maisons non loin de la voie principale à Ouessè). La plupart des ménages n'arrivent pas à souscrire à un abonnement. Ce sont des ménages démunis qui arrivent difficilement à subvenir à leurs besoins vitaux.

❖ **Transport**

Savi est ville géographiquement bien positionnée par rapport aux grandes villes du Bénin et aux pays voisins comme le Togo, le Ghana et le Nigeria pour les échanges commerciaux. Savi étant actuellement à 5 kilomètres de voie entièrement bitumée du marché Kpassè.

Quant au réseau ferroviaire, il n'existe pas à savi, mais il traversait la commune de Ouidah sur une trentaine de kilomètres. Il relie Pahou à Sègbohoulè, mais il n'est plus fonctionnel depuis des décennies. C'est une voie désaffectée. Seule la présence des rails signale l'existence d'un tel réseau par le passé.

La ligne Godomey- Pahou- Tori est fonctionnelle et fait de la localité de Pahou un carrefour important dans le transit ferroviaire. La voie carrefour Kpassè – savi long de 5 kilomètres est bitumée depuis l'année 2012.

Le réseau fluvio-laguno-lacustre n'existe pas à Savi en raison d'absence totale d'un cours, mais il en existe plusieurs dans la commune de Ouidah. Nous pouvons citer à titre d'exemple le Lac Toho à Gakpé, la Lagune de Ouidah et ses chenaux sans oublier le long façade maritime d'Avlékété à Djègbadji. Il n'existe pas d'infrastructures appropriées à l'activité de transport fluvio-laguno-lacustre. En d'autres termes, il n'existe pas de quai d'embarcation ni à Savi, ni dans toute la commune de Ouidah.

❖ Commerce

Les marchés de Kpassè dans le 3^{ème} arrondissement et Pahou dans l'arrondissement de Pahou, s'animent périodiquement tous les cinq jours et sont remplis des mêmes produits maïs, gari, manioc, sel, poissons fumés, le haricot, des hangars de tissus, des produits importés, des huiles de palme, d'arachide, palmiste, etc. et divers autres produits locaux. Le marché de Savi comporte les mêmes produits que ceux des autres marchés (Kpassè et Pahou), mais en de très faible proportion puisqu'il a été fermé pendant longtemps. Les vendeurs proviennent des Communes les plus proches pour animer ces marchés.

Le marché de Savi s'anime le même jour que le marché de Zogbodoméy. La traduction est toute simple. C'est après l'invasion des troupes d'Agadja que les fons se sont installés à Savi. Il leur faut un marché à la hauteur de leur marché originel (Zogbodoméy) d'où la création du marché de Savi au centre duquel se trouve le Agadja Loko ; un arbre ayant près de quatre siècles et qui vit toujours.

❖ Tourisme et hôtellerie

Savi a proprement dit est le berceau de Ouidah. Tous les sites qui ont fait la gloire de cette citée n'existe plus, d'où le peu d'engouement pour les touristes à y faire un tour et également le manque de professionnalisme des guides de l'Office du Tourisme de Ouidah qui ne font pas cas de l'existence de Savi avant Ouidah dans leur discours. Ouidah possède un patrimoine culturel et historique assez riche au même titre que Savi. La beauté de son paysage lui a donné de nombreuses potentialités touristiques de types historique, culturel et éco – touristique. Les principaux circuits et sites touristiques de Savi sont :

- ❖ La "Route de l'Esclave" : Cette route qui a quitté Abomey en passant Zogbodomey, Allada, Toffo, Tori – Bossito, Savi et Ouidah – centre, dont seule la partie terminale est actuellement exploitée par l'Office de Tourisme de Ouidah. Ce n'est que cette partie qui est connue et visitée par les touristes. Le reste du tronçon n'est pas connu par les visiteurs. Dans l'imaginaire de certains touristes, il y a probablement un moyen de convoier les esclaves de divers points du pays vers la Place aux enchères située devant la résidence du négrier Chacha de Souza.
- ❖ Plusieurs sites sacrés : Les forêts sacrées de Savi, plusieurs temples de Vodoun ; la place Ahizounmè (marché du Roi Houffon), le Zolokotin, Agadja Lègba.

1.3.2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour mener à bien cette étude, la démarche méthodologique adoptée s'articule autour de trois points essentiels à savoir : la collecte des données, le traitement des données et l'analyse des résultats. Cette démarche permet de mieux comprendre la situation en vue de mettre à la disposition des décideurs des outils pouvant leur permettre d'orienter leurs actions.

❖ Collecte des données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude, se rapportent essentiellement aux :

- ☛ Données relatives à l'offre touristique
- ☛ Données relatives à la demande touristique
- ☛ Données relatives à la concurrence
- ☛ Données relatives à la tendance
- ☛ Données relatives à l'archéologie et à l'histoire.

☐☐ **Technique de collecte des données**

Les techniques de collecte de données utilisées concernent la recherche documentaire, l'observation directe, l'entretien et l'enquête par questionnaire.

❖ Recherche documentaire

Elle a permis de consulter les études antérieures qui ont abordé certains aspects du sujet. Elle a permis de faire le point des connaissances et de cerner les concepts relatifs à la thématique. Les centres de documentation visités à cet effet et les types d'informations recueillies sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Centres de documentation et types d'informations collectées

BIBLIOTHEQUES OU CENTRES DE DOCUMENTATION	OUVRAGES CONSULTÉS	TYPES D'INFORMATIONS
Bibliothèque centrale de l'UAC	Livres et mémoires	Informations générales sur le tourisme au Bénin
Centre de documentation de la FLASH	Thèses, mémoires et revues	Informations générales à caractères méthodologiques
Département d'Histoire et	Thèses, mémoires et	Informations relatives à

d'Archéologie (FASHS, UAC)	revues	l'histoire et à l'archéologie
Mairie de Ouidah	Livres et rapports d'étude	Informations, orientation, stratégie et objectif de développement du tourisme
Direction du Développement et de la Promotion Touristique	Livres et rapports d'étude	Données statistiques
Laboratoire d'Analyse Régionale et d'expertise social (LARES)	Livres, mémoires ; thèses	Données liées aux potentialités touristiques de la zone d'étude
Office du Tourisme de Ouidah	Rapports	Historique de l'Office du Tourisme
Musée d'histoire de Ouidah	Livres	Histoire des peuples autochtones de Ouidah.

❖ **Observation directe**

L'observation directe nous a permis de voir et d'apprécier les différents attraits et autres éléments constituant le patrimoine touristique de Savi.

❖ **Entretien individuel**

L'entretien s'est réalisé avec les autorités (municipales et locales) pour avoir leur vision, leur implication et leur contribution par rapport à l'offre touristique de Savi en relation avec celle de Ouidah. Il est fait au moyen de guide d'entretien, ce qui a permis de recueillir le maximum d'informations.

❖ **Enquête**

Ici, nous avons fait appel à un certain nombre de fiches pratiques (liste de contrôles pour l'inventaire de l'offre, questionnaires...) pouvant faciliter la réalisation de l'évaluation.

❖ **Outils et matériel de collecte des données**

Pour l'atteinte des objectifs fixés, les outils et matériels de collecte utilisés sont : les fiches d'enquête, le guide d'entretien, un enregistreur, un appareil photo numérique et un GPS.

- ☛ Les fiches d'enquête ont servi à faire des enquêtes au niveau des ménages et des décideurs en charge de l'amélioration de l'offre touristique de la commune de Ouidah, via la renaissance des attraits touristiques de Savi.
- ☛ Le guide d'entretien a permis de collecter les données auprès des autorités (municipales et locales) pour savoir leur vision, implication et contribution par rapport à l'amélioration de l'offre touristique de la Commune de Ouidah en mettant un accent particulier sur Savi ;
- ☛ L'enregistreur a permis de recueillir les propos des interviewés afin d'avoir une deuxième source des données collectées oralement ;
- ☛ Quant à l'appareil photo numérique, il a été utilisé pour la prise de vues illustratives ;
- ☛ Le GPS permet d'avoir les coordonnées du site.

Les différentes informations collectées à l'aide de ces matériels et outils ont été soumises aux méthodes de traitement et d'analyse.

❖ **Echantillonnage**

Le secteur d'étude couvre entièrement l'arrondissement de Savi. La population cible est constituée des touristes. Le nombre de touristes enquêtés dans les différents principaux hôtels de Ouidah – centre est représenté dans le tableau ci-dessous (Savi ne disposant d'aucun hôtel, cette enquête a lieu dans les principaux hôtels de Ouidah). Le mois d'Août 2018 a été choisi en raison du nombre important de touristes que la ville enregistre durant cette période. L'enquête s'est déroulée durant la période du 4 au 25 août 2018.

Tableau 3: Effectif des enquêtés par hôtel

HOTELS	NOMBRE D'ENQUETES
HOTEL 1(DK)	27
HOTEL 2 (Terra Nostra)	24
HOTEL 3 (Casa Del Papa)	38
TOTAL	89

Au total, 89 touristes ont rendu des questionnaires remplis et valides. Ce nombre est considéré satisfaisant pour effectuer des analyses de données et pour valider nos hypothèses de recherche. La sélection des touristes s'est faite par la méthode de convenance.

❖ Traitement des données

Le traitement des informations s'est fait de la manière suivante :

- ☛ Un nettoyage des données ;
- ☛ La codification des réponses recueillies : toutes les données collectées sont traduites en symbole après le nettoyage.

Les données chiffrées sont introduites dans l'ordinateur. Cette opération a abouti à la conception de quelques tableaux statistiques, à l'aide des logiciels : Microsoft Excel 2007, pour les tableaux, Microsoft Word 2007 pour la saisie.

❖ Analyse et interprétation des résultats

Dans l'optique d'une bonne analyse et d'une bonne interprétation des résultats, le modèle SWOT (force, faiblesse, opportunité et menace ; traduction anglaise : *Strength, Weakness, Opportuneness or Opportunity, Threat*) est utilisé pour analyser et présenter les résultats de façon synthétique. Ce modèle a permis d'identifier les facteurs internes et externes qui influencent l'essor de la destination Savi et l'amélioration de l'offre touristique en mettant un accent

particulier sur Savi, le berceau de Ouidah . Les facteurs internes concernent les forces et les faiblesses tandis que les facteurs externes intéressent les opportunités et les menaces. Enfin, l'identification des différents facteurs a permis de définir une stratégie efficace pouvant maximiser les forces et les opportunités, de minimiser l'impact des faiblesses et menaces. Ainsi, nous avons les tableaux suivants qui présentent les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités, respectivement sur l'analyse du potentiel touristique a Savi et la demande touristique Local.

Tableau 4 : Analyse de la demande touristique locale

FORCES	FAIBLESSES
La destination bénéficiera des actions de communications et de commercialisation auprès des prescripteurs (agence de voyage et tours operators). Ses principaux atouts sont en parfaite harmonie avec les critères de choix d'une destination touristique. Les prestations à fournir sont jugées satisfaisantes avec un bon rapport qualité-prix. La destination est fortement recommandée par les touristes y ayant séjourné.	L'absence d'une offre dérivée (infrastructure) pour accompagner l'offre originelle joue en défaveur de la destination. Le manque de professionnalisme des acteurs du secteur à divers niveaux.
OPPORTUNITES	MENACES
Il existe un énorme manque à gagner au niveau d'un marché potentiel à	Les mauvaises expériences des touristes à

développer pour satisfaire la demande des touristes en matière des insuffisances notées (massage, location de scooter, activités et manifestations culturelles, loisirs, sports nautiques, écotourisme...)	Ouidah portent un coup préjudiciable à l'essor de la destination et ternissent son image.
--	---

Tableau 5 : Analyse du potentiel touristique

FORCES	FAIBLESSES
Potentiel touristique assez riche et variée en histoire, archéologie, culture et religion. Connaissance du site des anciens palais. Existence de nombreux artefacts sortis lors des fouilles sur ce site. Importants atouts naturels tels que, écosystèmes, abords de la route inter-état très propre et verdoyant. Bonne situation géographique (proximité avec d'importantes frontières nationales, proximité avec le principal aéroport opérationnel du pays, proximité avec Cotonou la capitale économique). Proximité d'autres attraits touristiques de grande importance (village lacustre Ganvié, bouche du Roy à Grand	Main d'œuvre non qualifiée pour répondre aux besoins du secteur. Faible taux d'alphabétisation et de connaissance des TIC. Offre touristique très peu achalandée. Manque d'infrastructures sociaux sanitaires (transport – éclairage – eau...) Opérateurs privés très peu organisés suivi du manque d'initiatives pour les inciter. Désacralisation des valeurs culturelles et faible valorisation du patrimoine. Manque de professionnalisme au niveau des agents en contact avec les touristes. Recettes touristiques utilisées à d'autres fins autres que l'entretien des sites touristiques.

Popo...) Existence d'un marché qui draine des milliers de demandeurs venant d'un peu partout dans le monde. Capital humain disponible. Bénéficie d'une place de choix dans l'univers des destinations touristiques du Bénin. Bénéficie d'une stabilité politique depuis des années. Par rapport à la concurrence, la destination bénéficie d'une bonne situation géographique (proximité avec le département qui enregistre le plus d'arrivée). La destination bénéficie des actions de communications et de commercialisation auprès des prescripteurs (agence de voyage et tours operators). Ses principaux atouts sont en parfaite harmonie avec les critères de choix d'une destination touristique. Les prestations à fournir sont jugées satisfaisantes avec un bon rapport qualité-prix. La destination est fortement recommandée par les touristes y ayant	Absences des infrastructures de sport et loisirs. Les tarifs élevés dû à la dépendance énergétique ne favorisent pas la promotion du tourisme interne. Faible valorisation du patrimoine culinaire dû à l'absence d'une main d'œuvre professionnelle. Insécurité. Absence de commerce et autres activités ludiques pour occuper et égayer les visiteurs. Attrait naturels très peu connus et peu valorisés. L'absence d'une offre dérivée (infrastructure) pour accompagner l'offre originelle joue en défaveur de la destination. Le manque de professionnalisme des acteurs du secteur à divers niveaux.
--	--

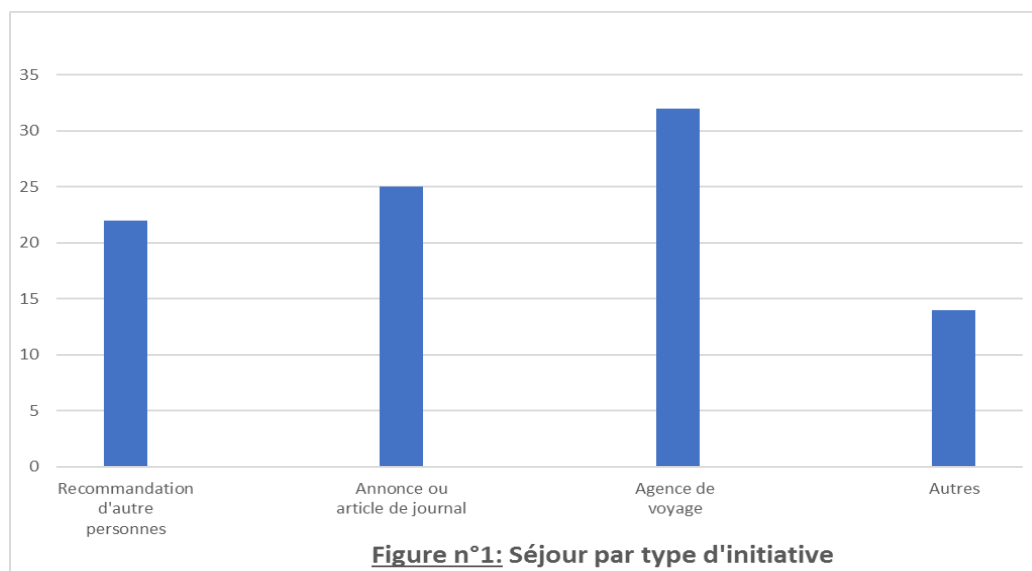
séjourné.	
OPPORTUNITES	MENACES
Faible exploitation du potentiel touristique existant. Possibilité de drainer le marché des pays limitrophes et surtout celui du Nigéria. Création d'emploi pouvant réduire le taux de chômage. Naissance d'autres activités commerciales connexes capables de satisfaire les besoins courants des visiteurs. Plusieurs secteurs d'activités vierges en attente d'investissement. Facilité d'écoulement des produits locaux issus de l'agriculture, élevage... Commercialisation facile des produits locaux pour une meilleure valorisation. Diverses retombées éco-touristiques dans les partenariats de jumelage entre communes au profit de l'administration centrale et des populations Développement de diverses branches du tourisme (écotourisme, tourisme	Le développement du tourisme aura des répercussions sur l'environnement tant apprécié dans son état naturel. Perte de nos valeurs culturelles suite à l'envahissement des religions modernes. La désacralisation porte un coup grave à nos valeurs culturelles. Disparition constatée et manque d'intérêt à de certaines de nos valeurs culturelles. L'immigration et exode rural contribue à la fuite du capital humain. Le snobisme porte de grave atteinte au capital humain disponible (propagation des attitudes non conformes à l'éthique et à nos mœurs telles que prostitution, tabagisme). Les TIC constituent un frein à la conservation de nos valeurs sacrées. Dégradation de l'environnement dans son aspect naturel et surexploitation des ressources naturelles (eau). Développement du tourisme sexuel. Les mauvaises expériences des touristes portent un coup préjudiciable

d'affaires, tourisme mémoriel...) Augmentation de la base imposable au niveau de l'administration fiscale. La mise en œuvre du projet de la route des pêches constitue une réelle opportunité à l'essor de la destination, avec une facilité d'accès par la plage en quittant Cotonou. Le projet de la route des pêches représente une réelle opportunité pour l'essor de la destination Savi via Ouidah. Il existe un énorme manque à gagner au niveau d'un marché potentiel à développer pour satisfaire la demande des touristes en matière des insuffisances notées (massage, location de scooter, activités et manifestations culturelles, loisirs, sports nautiques, écotourisme...)	à l'essor de la destination et ternissent l'image de la destination.
---	---

CHAPITRE 2 : TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE OU DES INFORMATIONS RECUEILLIES AU COURS DU STAGE

2.1. PRESENTATION DES RESULTATS LIES A LA DEMANDE TOURISTIQUE LOCALE

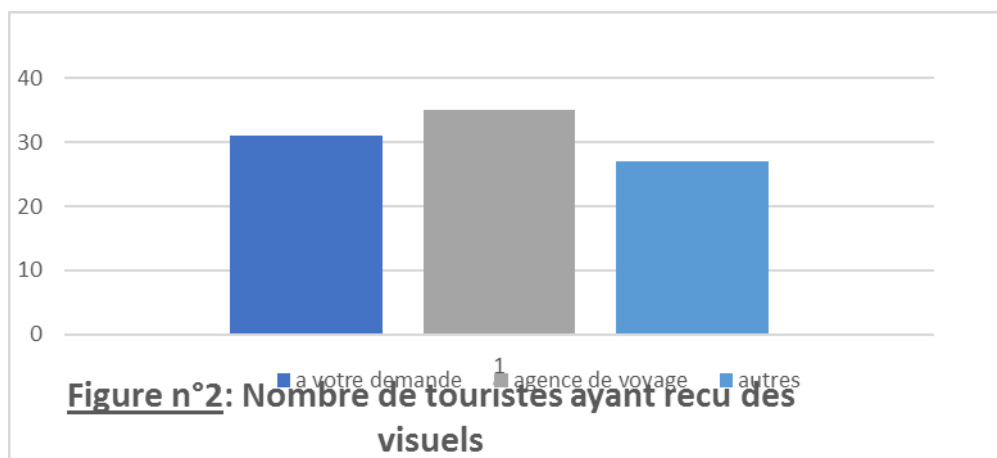
Figure 1 : La figure n°1 montre les différentes actions qui ont suscité l'intérêt du passage à Savi



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

L'analyse de cette histogramme montre le rôle important que jouent les agences de voyages dans la commercialisation de la destination Savi. La majorité des enquêtés estime que les agences de voyages ont incité au choix de la destination. Ces agences de voyage, qu'elles soient en amont ou en aval constituent alors des prescripteurs de ce produit touristique. Il va falloir alors organiser un atelier d'information de ces agences leur indiquant toutes les richesses culturelles de l'arrondissement de Savi.

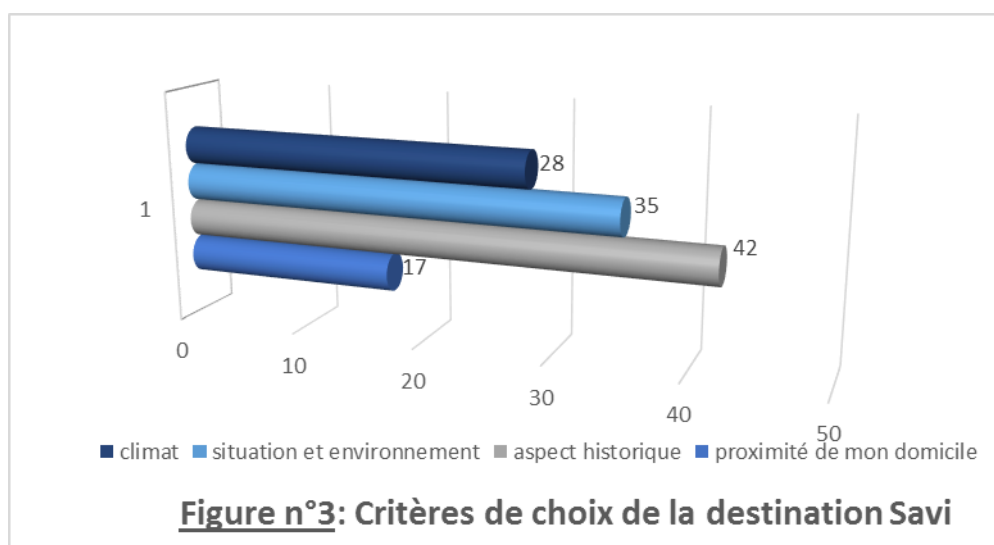
Figure n° 2 : la figure n°2 démontre l'utilisation des supports de communication dans la commercialisation de la destination Savi



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

Cette figure montre le rôle important que joue la communication dans le processus de choix d'une destination. Quel que soit le support utilisé, à la demande ou non, il est important de pouvoir communiquer avec sa cible et de leur donner un avant-goût du séjour. L'aménagement du parc archéologique de Savi avec la politique de communication qui s'en suivra permettra d'augmenter sensiblement le nombre de touristes, si nous incluons des visuels dans notre politique de communication.

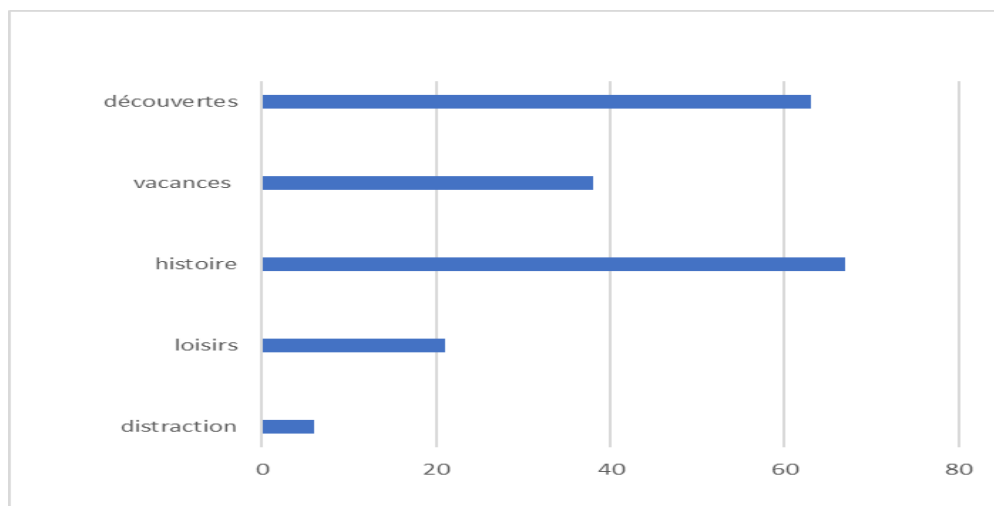
Figure n° 3 : Critères du choix de la destination Savi



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

La majorité des répondants estime que Savi qui a d'ailleurs une histoire mal connue a joué un rôle important dans le choix de la destination. On retient alors que l'histoire de l'arrondissement est un facteur prédominant pour les séjours touristiques. Il va falloir donc former des guides et des agents commerciaux afin qu'ils expliquent mieux cette histoire aux touristes potentiels.

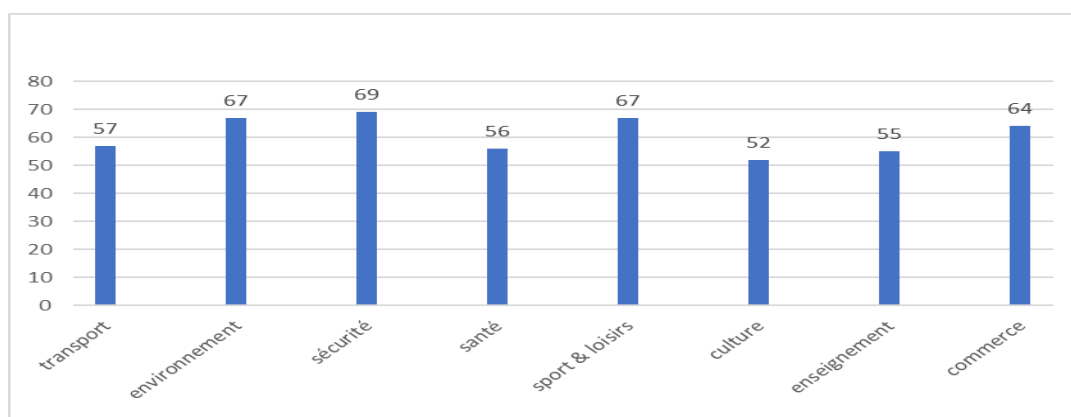
Figure n°4 : But du passage



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

La découverte de la culture Vodoun et de l'histoire des échanges commerciaux avec les européens avant même Abomey constituent les principaux mobiles pour le choix de la destination Savi.

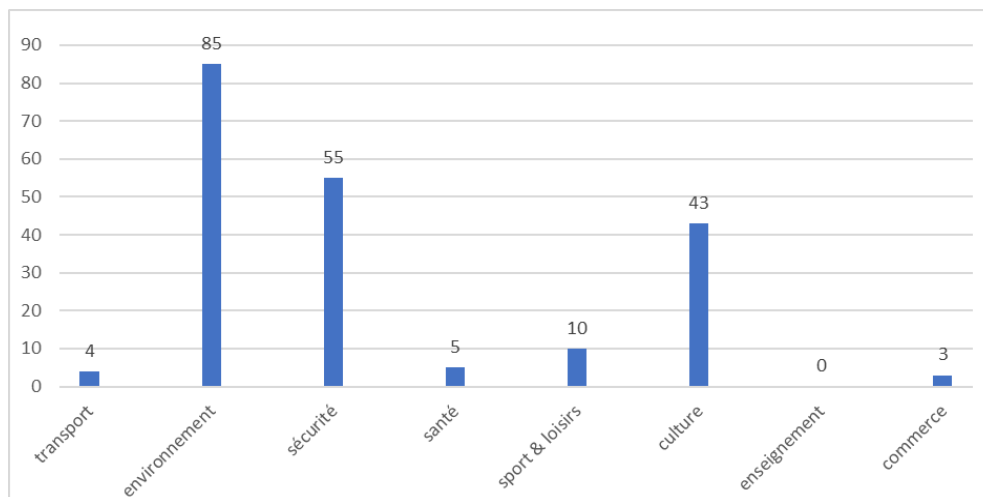
Figure n°5 : Eléments nécessaires à la réussite à Savi



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

La majorité des enquêtés estime que la sécurité, les activités de loisirs et sports, l'environnement, le commerce constituent les potentiels facteurs de réussite du tourisme à Savi.

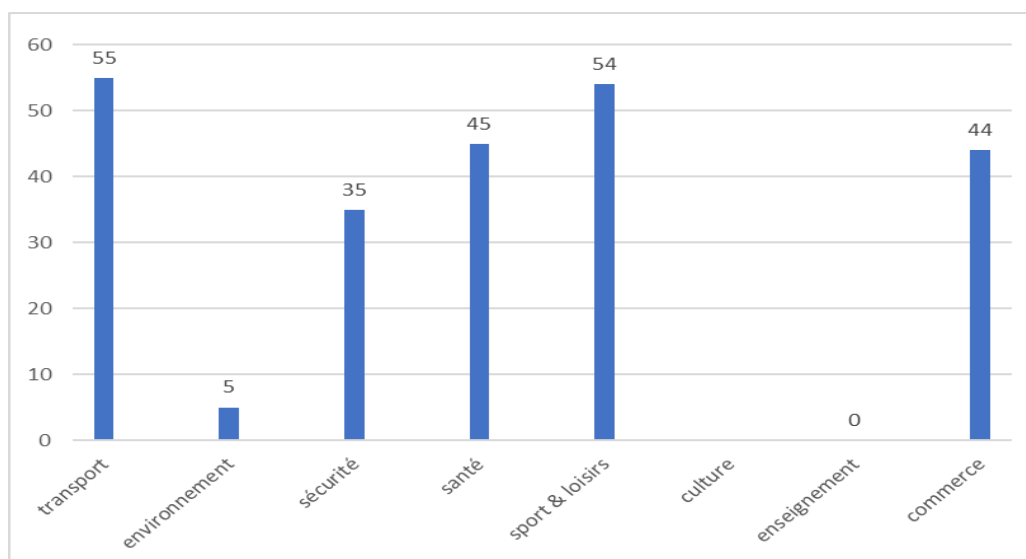
Figure n°6 : Points positifs de votre passage à Savi



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

L'environnement est l'élément ayant marqué positivement le séjour des enquêtés, avec la verdure qui donne l'impression d'avoir l'air pur à inhaler.

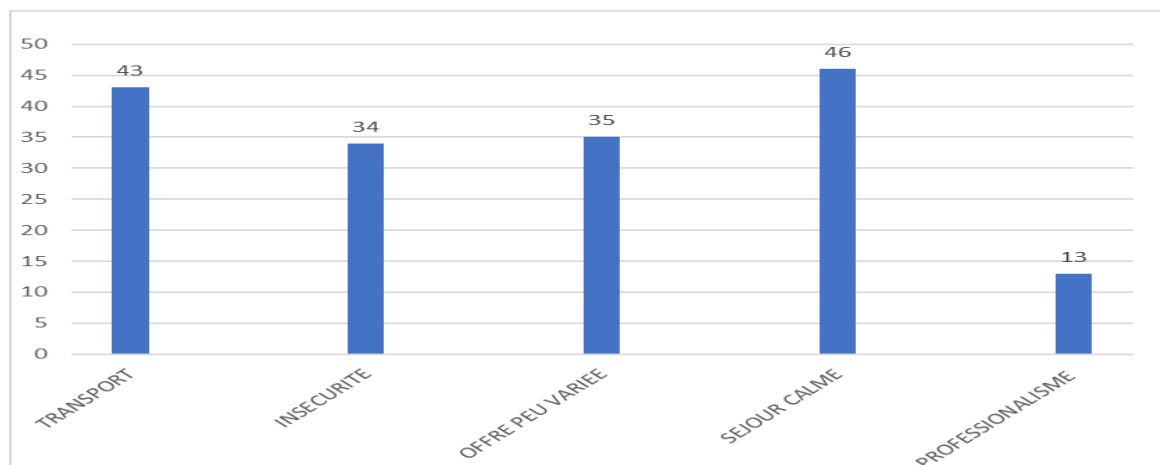
Figure n°7 : Points négatifs du passage



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

La majorité des enquêtés ont soulevé comme point négatifs de leur séjour le transport et l'absence de distractions (sport et loisirs).

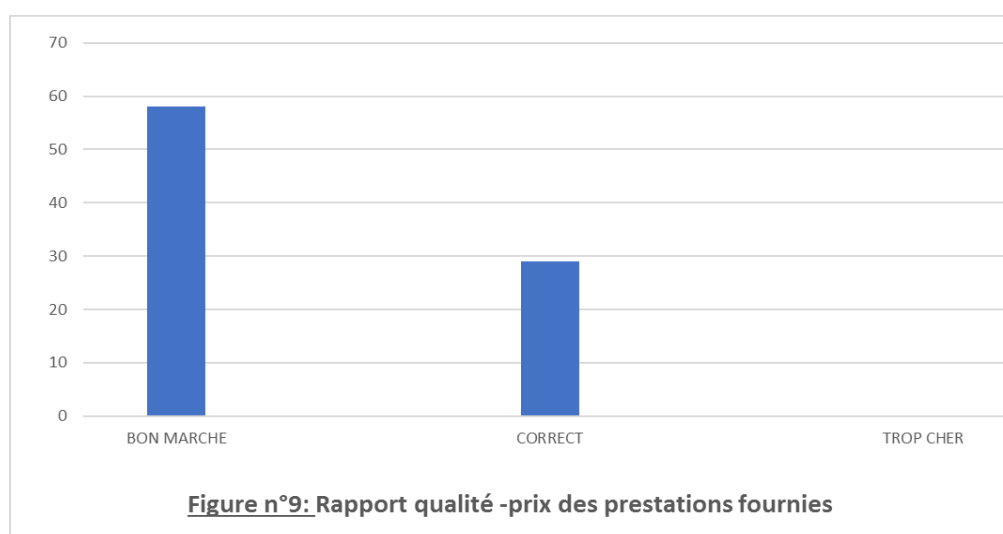
Figure n°8 : Insuffisances probables liées au passage



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

Selon la majorité des enquêtés, les insuffisances du séjour à Savi dans l'état actuel seraient liées au facteur transport et à un séjour calme (absence de distraction).

Figure n°9 : Rapport qualité – prix des prestations fournies



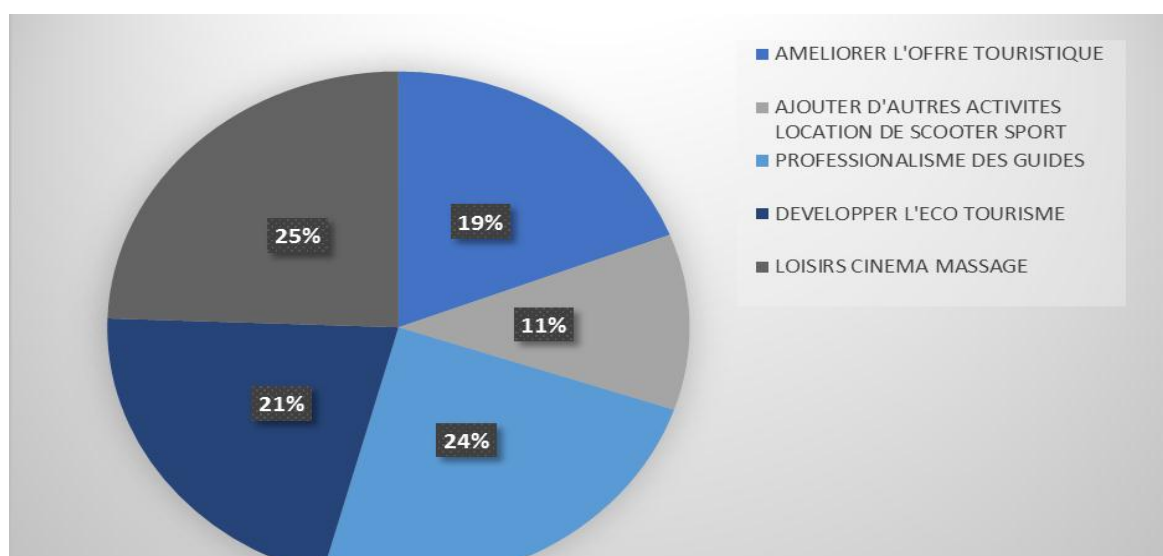
Source : Enquêtes de terrain, août 2018

Les enquêtés notent un bon rapport qualité – prix en ce qui concerne les prestations énumérées ; mais ils fustigent l'état dans lequel les lieux sont délaissés (confer photo N° 8) avec quelques monticules de sable (terre rouge). Il n'y a rien qui symbolise ce haut lieu de l'histoire du peuple Xwéda, de Savi en particulier et de Ouidah en général. Ils estiment que Ouidah ne serait pas, si Savi n'avait pas été. Et pourquoi donc passé aux oubliettes le passé glorieux d'un peuple aussi travailleur que vaillant ?



Photo N° 8 : Emplacement du palais du roi de Savi ; cliché DEGON Richard ; novembre 2018

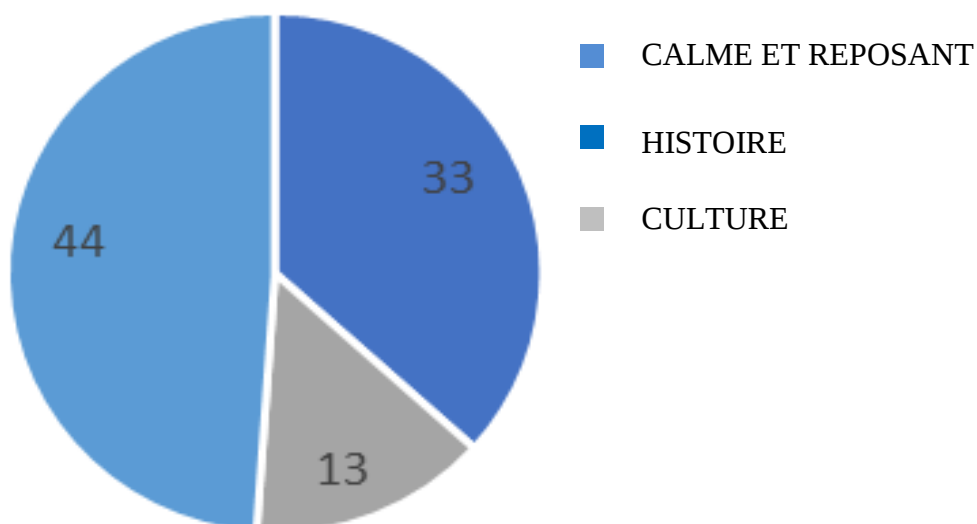
Figure n°10 : Nature des prestations à créer



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

La majorité des enquêtés affirme que l'éco-tourisme, les loisirs, le cinéma et les massages constituent les prestations à créer qui pourraient agrémenter le séjour des touristes.

Figure n°11 : Motifs de recommandation de la destination Savi



Source : Enquêtes de terrain, août 2018

La majorité des enquêtés affirme qu'ils pourront recommander la destination Savi pour son histoire, c'est-à-dire son passé glorieux antérieur à celui d'Abomey.

2.2. Mise en relation de l'analyse avec la problématique, les objectifs et vérification des hypothèses

Au regard de notre étude et en nous référant à la problématique posée, la mise en œuvre de ce type de projet nécessite de gros investissements, en termes de moyens humains, intellectuels et financiers. Tout cela pour répondre au double objectif de pédagogie et d'attractivité.

Le parc archéologique est une solution assez controversée. Certains sites provoquent la polémique face à ces investissements importants et à des résultats pas toujours évidents. Car, comme la majorité des sites culturels et patrimoniaux, les parcs archéologiques vont peiner à atteindre l'équilibre budgétaire, mais un assainissement du milieu de vie des populations avec la construction et la réhabilitation de nouvelles infrastructures aura un impact positif sur le niveau de vie des populations. Il y aura une rentabilité en matière de niveau de vie des populations avec la naissance de nouvelles activités génératrices de revenus. Aussi, l'assainissement du cadre de vie des populations aurait-il aussi un impact positif sur la vie de ces derniers. De plus, l'accroissement du nombre de touristes dans le milieu va générer la création de nouvelles activités génératrices de revenus, ce qui va rejaillir positivement sur le niveau de vie de la population. Les autorités communales pourront mettre de nouveaux dispositifs en place afin d'avoir des pourcentages sur les différentes activités économiques menées.

Par ailleurs, le journaliste camerounais Alain FOKA de la Radio France Internationale (RFI) dira tous les samedis sur son émission ARCHIVES D'AFRIQUE, que : « Nul n'a le droit d'effacer l'histoire d'un peuple, car un peuple sans histoire est un monde sans âme ». L'aménagement et la valorisation de ce parc archéologique va permettre de mieux connaître Savi sur le plan historique et archéologique. Tout visiteur quelque soit son origine et son niveau saura désormais grâce aux dispositifs d'explication qui seront mis en place dans ce parc, de connaître profondément l'histoire de Savi. Il sera clair dans l'esprit

de tous, que Savi a existé et a connu un passé très glorieux et que c'est de ce dernier qu'est né Ouidah, ville reconnue historique qui est en passe d'être classé sur le patrimoine mondiale de l'UNESCO, oubliant "sa mère " Savi qui végète dans l'oubli.

La formation et le recyclage des agents de l'Office du Tourisme de Ouidah permettront de convoier un flux important de touristes vers la destination Savi, ce qui engendrera une augmentation des ressources de l'Office d'où de la commune.

En outre, par objet du jugement N°02/1^{ère} /CH/B2001 du 08 janvier 2001, le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Ouidah et de la Cour d'Appel de Cotonou, un domaine d'une superficie de trois mille trois cent quarante-trois hectares (3 343 Ha) est déclaré propriété de la collectivité AHO – GLELE. Ledit domaine inclus entre autre le site des anciens forts européens et des palais des rois de Savi. Ce site objet de la présente étude était déjà déclaré appartenir à une collectivité. La mise en œuvre de cette décision va à coup sûr entraîner la disparition de ce site très convoité par les chercheurs du monde entier. Les nouveaux acquéreurs pourront construire allègrement leur maison "mettant entre parenthèse" l'histoire de tout un peuple, de toute une région et de plusieurs ethnies. Le Gouvernement de la République du Bénin a réglé définitivement ce problème en déclarant les trois mille trois cent quarante-trois hectares (3 343 Ha), zone d'utilité publique. C'est par le communiqué du Conseil des Ministres du 25 avril 2018 que la nouvelle est tombée. Le document dit explicitement ceci : " Déclaration d'utilité publique du périmètre objet de décision de justice des consorts AHO – GLELE , sis dans la Commune de Ouidah.

« La justice a confirmé le droit de propriété de la Collectivité AHO – GLELE sur un domaine situé dans la Commune de Ouidah. L'exécution de cette décision aura pour conséquence directe, des démolitions massives d'habitations et des expulsions à grande échelle de personnes occupant les lieux de leur

propre chef ou de celui de présumés propriétaires ayant succombé au procès. Cela constitue une source potentielle de troubles à l'ordre public et de perturbations de l'équilibre social. Or, aux termes de l'article 526 du Code foncier et domanial « lorsque l'expulsion forcée affecte ou implique d'importants groupes de populations, l'Etat a l'obligation de consulter les personnes concernées, d'étudier et de prendre des mesures alternatives possibles aux fins d'éviter ou de minimiser le recours à la force ».

Aussi, l'article 529 du même Code prescrit – il que « si l'exécution d'une ordonnance, d'un jugement ou d'un arrêt qui doit entraîner des démolitions massives d'une superficie cumulée de plus de cinq mille (5 000) mètre carrés (m²), l'Etat procède à l'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles concernées après un juste et préalable dédommagement des propriétaires desdites parcelles ». En l'espèce, la superficie concernée est largement supérieure au seuil fixé par la loi. C'est pour cette raison que le présent décret de déclaration d'utilité publique a été adopté comme préalable au processus d'expropriation ».

Ce décret est intitulé : Décret N°2018 – 148 du 25/04/18 portant déclaration d'utilité publique du domaine propriété de la Collectivité AHO – GLELE et objet du jugement N°02/1^{ère}/CH/B2001 du 08 janvier 2001 du tribunal de première instance de deuxième classe de Ouidah et de la Cour d'appel de Cotonou. Par ce décret, le site dont nous souhaitons l'aménagement et sa valorisation par la construction d'un parc archéologique est désormais propriété de l'Etat. Ce dernier ne mobilisera que les ressources nécessaires pour son aménagement. Il n'y aura plus de négociation avec un présumé propriétaire ou acquéreur avant de commencer les travaux ; le site appartenant désormais à l'Etat central.

CHAPITRE 3 : AMENAGEMENT D'UN PARC ARCHEOLOGIQUE A SAVI

3.1. Le parc archéologique : un patrimoine architectural

Ce type de site va utiliser la reconstitution architecturale grandeur nature. Autrement dit, le parc archéologique va s'appliquer à nous présenter un patrimoine tel qu'il devrait être comme une sorte d'idéal : complet, compréhensible et sans aucun problème de conservation. En effet, à travers ces reconstitutions, il nous sera donné à voir le meilleur exemple possible d'un site archéologique. Il s'agit en quelque sorte de reproduire la conservation idéale. Le parc archéologique va ainsi s'offrir le luxe de reconstituer totalement des éléments de site archéologique : les bâtiments, l'environnement mais aussi les objets. Le visiteur va donc avoir l'impression d'un « voyage dans le temps », dans le sens où il va être immergé dans un paysage qui n'existe plus.

Mais en l'absence d'éléments matériels, ce choix est loin d'être simple. En effet, il ne s'agit pas exactement d'une anastylose dans le sens où la reconstitution ne reconstruit pas forcément un bâtiment existant. Ici, les bâtiments n'existent plus. Si l'exactitude scientifique est capitale et que de tous les archéosites s'appuient sur des recherches archéologiques précises pour leurs reconstitutions, ils vont quand même présenter au final un bâtiment idéal, parfaitement « pittoresque » pour les besoins de la cause ; assainir le milieu et le rendre attrayant.

Le parc archéologique va donc montrer un patrimoine matériel dans le meilleur état de présentation et de connaissances possibles. Les efforts devront être faits pour mettre en œuvre d'autres techniques pour aller plus loin et présenter aussi les données sur les aspects immatériels.

D'ailleurs, dans son ensemble, le parc archéologique présentera un patrimoine réaliste et exact. Dans un souci de pédagogie, il offrira un état rêvé, idéal, mais réinventé.

Le parc se situe donc comme un lieu original entre divertissement et culture scientifique. Face à ces enjeux, il multiplie les contraintes. Ainsi, valoriser le

patrimoine archéologique plutôt qu'un autre type de patrimoine est un choix dicté par des raisons politiques. Cela permet de communiquer sur une histoire ancienne commune donc fédératrice. Et ce mouvement de convergence des idées peut être à l'origine de cette valorisation ou en être une conséquence. Par ailleurs, cela peut permettre de positionner également la destination Savi. Aussi, Mahatma GANDHI n'a – t – il pas dit : « La culture d'une nation réside dans le cœur et dans l'âme de ses habitants ». Ainsi, la culture de Savi, ancienne Capitale du Royaume de Sahè résidera dans le cœur et l'âme de ses habitants. Ceci pourrait être une source de dignité et de fierté pour les habitants de cette localité.

3.1.1. Les résultats des fouilles archéologiques

Une partie des fouilles du site de Savi se trouve actuellement en exposition à la salle 3 du Musée Historique de Ouidah. Ce sont :

- Des tessons de verre
- Des tessons de poterie dont certains peuvent permettre de reconstituer une poterie entière
- Des morceaux de pierre
- Des chaînes pour attacher les esclaves
- Des concrétions de métallurgie
- Des mains de meule
- Etc.

3.1.2. Les activités du parc par objectif

Nous présentons nos propositions suivant différents objectifs que nous avons jugés pertinents. La mise en valeur et de promotion du site archéologique de Savi obéit à une vision dont les principales orientations s'articuleront autour des trois ensembles suivants :

- Faire un musée du site où tel un miroir, la population se regarde pour s'y reconnaître, où elle cherche l'explication du terroir auquel elle est attachée, jointe à celui des générations qui l'ont précédée.
- Cet espace, la population la présente aussi à ses hôtes, pour se faire mieux comprendre dans le respect de son mode de vie, de ses comportements et de son intimité.
- Une institution basée sur les principes de la diversité culturelle, visant la compréhension humaine et un sens élevé de responsabilité dans la valorisation du patrimoine culturel, naturel, historique et scientifique.

La vision ainsi formulée s'inscrit dans la logique d'un développement basé sur les ressources locales dont l'exploitation se fait dans un esprit communautaire en vue de la durabilité du projet. Il s'agira principalement pour cette structure de :

- Contribuer au développement touristique, à l'essor économique et à la réduction de la pauvreté,
- Devenir un cadre privilégié de rayonnement culturel.

3.1.2.1. Les objectifs scientifiques

Trois actions sont à mener ; premièrement, approfondir les recherches sur les ressources du site afin :

- d'organiser l'inventaire systématique des espèces végétales et animales,
- Documenter les croyances religieuses,
- Poursuivre les recherches sur les fouilles.

Deuxièmement, établir un partenariat avec les universités et structures de recherches par un programme de nouvelles fouilles sur le site ; sensibiliser la population sur les recherches archéologiques et organiser des visites de sites et rencontres archéologiques. Tertio, diffuser les résultats des recherches ; la radio, la télévision et les affiches seront mises à contribution.

3.1.2.2. Les objectifs touristiques

Ces objectifs seront atteints par :

- La mise en place d'activités et loisirs attractifs pour le public. Il s'agira d'établir un partenariat, avec les agences de voyage, les tours operators, la mairie de Ouidah, la Direction du Développement du Tourisme ...
- La programmation du parc par les voyagistes ; ils pourront organiser des visites attractives du site au profit de leur client, offrir des cérémonies religieuses aux touristes et faire voir les espaces aménagés aux touristes.
- L'exposition pour la vente de produits artisanaux de qualité en ouvrant une boutique – souvenir sur le parc et équiper la boutique d'articles de qualité fournis par les artisans de savi.

3.1.2.3. Les objectifs de gestion

Ils passeront par :

- La mise en exploitation du site. Un scénario du parc sera élaboré et exécuté. La zone sera viabilisée avec la fourniture en eau potable, en électricité ...
- La mise en place d'une équipe qualifiée de gestion. Il faudra recruter et former le personnel permanent de gestion ; identifier et former des collaborateurs extérieurs pour appuyer l'animation et la conservation.
- Le suivi et l'évaluation de la gestion se feront par la création d'un organe de suivi qui devra être fonctionnel, puis évaluer la gestion suivant un planning précis.
- La création d'un réseau de partenaires internationaux du parc. Au regard des appuis reçus par certains projets du Bénin dans ce domaine, nous suggérons l'appui du Royaume du Danemark et d'autres structures internationales qui s'intéressent à la conservation des ressources archéologiques.

3.1.2.4. Les objectifs de communication et de promotion

Ils sont de quatre ordres à savoir :

- La création d'un site web ; il faudra donc solliciter un webmaster pour la création du site, puis négocier et obtenir l'hébergement du site et enfin poser un accord de mise à jour régulier du site avec le webmaster.
- La réalisation d'un programme et des outils de promotion passeront par l'élaboration d'un programme de promotion associant les tours operators qui pourront fabriquer des affiches, des dépliants, des cartes postales et autre matériel de promotion.
- Le partenariat avec les médias se fera par la négociation des accords avec les radios, les télévisions nationales et internationales.
- La lettre d'information du parc se fera par la mise sur pied d'une équipe de réalisation d'une lettre d'information, puis l'organisation de la parution régulière de cet organe d'informations.

3.1.2.5. Les objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs seront atteints par :

- La mise en place d'un programme éducatif pour chaque segment de la communauté. A cet effet, il faudra : organiser chaque segment de la communauté pour discuter des sujets le concernant, inventorier les matières d'éducation et diffuser les matières.
- La restitution des savoirs traditionnels se fera par le recensement des savoirs, leur documentation, l'organisation des ateliers sur ses savoirs et leurs diffusions.
- L'organisation de visites d'élèves et d'étudiants. Elle se fera par l'établissement d'un partenariat avec les milieux scolaires et estudiantins ; il s'agira d'arrêter chaque année un programme de visite avec les établissements scolaires.
- L'organisation des expositions thématiques avec les écoles et lycées se fera en collaboration avec les écoles afin de déterminer les thèmes

pertinents d'exposition. La programmation et la réalisation des expositions peuvent se faire dans les écoles ou ailleurs.

- La célébration des journées du patrimoine et de l'environnement. Le 18 mai (journée internationale des musées), la journée nationale du patrimoine, la journée de l'arbre et la journée de l'environnement seront célébrées avec un accent particulier dans ce parc.

3.1.2.6. Les objectifs communautaires

Ils se feront suivant les trois principaux axes ci-après :

- La préservation des technologies traditionnelles. Il faut à cet effet : recenser les diverses techniques de constructions des palais royaux, organiser les artisans et les former.
- Le déroulement régulier des cérémonies religieuses se fera par l'ouverture des espaces sacrés aux activités culturelles dès que sollicités par les responsables, puis la participation à la mobilisation des adeptes.
- La promotion des expressions culturelles orales de la communauté : il faudra constituer un répertoire des contes, proverbes et les diffuser dans les écoles, puis organiser des séances populaires et scolaires d'animation avec les contes, proverbes et devinettes.

3.1.2.7. Les objectifs de conservation

Ils sont subdivisés en quatre composantes à savoir :

- La délimitation matérielle du site. Une clôture solide sera érigée sur les limites du site.
- La préservation des voies qui ceignent le site. Il faudra ouvrir les voies avec des engins appropriés, charger les voies avec la terre de bonne qualité et organiser l'entretien régulier de ces voies.

- Le respect des normes de construction autour du site. Il faudra prendre un arrêté réglementant les constructions autour du site et mettre en place un mécanisme de suivi et de répression des contrevenants.
- La protection et l'enrichissement des ressources du parc se fera par : l'aménagement d'un cadre approprié d'entreposage et d'exposition des artefacts ; l'organisation de la collecte des trouvailles occasionnelles des habitants de la localité ; l'institution d'une brigade de surveillance du site.

3.2. Le musée à ciel ouvert de Savi

Notre ambition est de faire de ce site un musée à ciel ouvert avec la mise en valeur du site. Comme dans tout musée, l'exposition permanente est une composante fondamentale. Cette exposition in situ sera présentée sur les deux zones du site.

Conçue comme une ville, avec ses quartiers, ses rues, ses carrefours, ses lieux de rencontre, elle offrira aux visiteurs tous les plaisirs de la déambulation, sans jamais se détourner de sa vocation pédagogique, de son objectif d'apprentissage. La visite d'un tel musée présente de multiples possibilités de partage de plaisirs. Elle permettra de découvrir, d'apprendre et de se délecter. Le visiteur aura à voir au cours de sa visite :

- Les découvertes archéologiques présentées de façon appropriée qui permet de situer le site dans son contexte historique et de se faire une idée de la fonction du roi de Sahè. Une maquette à l'entrée du site montrera ces différentes constructions, les temples, les indices végétaux...
- Le palais des Rois de Sahè sera érigé avec ses différents compartiments ; le plan architectural sera validé par l'ensemble des acteurs
- Les forts européens seront reconstruits avec l'architecture originelle.
- Les temples du palais seront reconstruits,

- Les éléments naturels : les arbres avec leur verdure feront la curiosité du site.
- Le visiteur aura l'opportunité de découvrir les activités qui se dérouleront dans le palais lors des cérémonies religieuses périodiques.

La muséologie interactive aura son application la plus pertinente. Par des boutons, manettes, portillons et autres procédés conviviaux, le visiteur sera conduit vers des informations sur les croyances religieuses, les recherches archéologiques, la vie dans le milieu, l'artisanat etc.

L'interactivité sera la forme de distraction la plus utilisée à côté des procédés traditionnels d'informations : cartels, panneaux, textes, et autres. Par les jeux de questions, de bruitage et d'images, le public pourra satisfaire son plaisir en même temps qu'il, sans effet intense, intégrera un processus d'apprentissage à plusieurs dimensions.

Un musée à ciel ouvert et interactif est le projet proposé au donner au site une fonction d'éducation et de conservation.

3.3. Le camping pour touriste

Un espace de détente aménagé pour accueillir les touristes de toutes catégories sera disponible. Les infrastructures à mettre en place seront en matériaux provisoires et démontables. Le camping comprendra :

- Des tentes pour des hébergements en pleine nature,
- Un espace de distraction et de loisirs,
- Un jardin pour le repos des publics,
- Un espace de rafraîchissement et de dégustation des mets locaux.

3.4- Le théâtre de verdure

La diversification de l'animation est un moyen privilégié pour faire connaître le musée à ciel ouvert et y drainer un large public. Cette alternative n'exclut pas le respect des valeurs spécifiques du site et des exigences de conservation.

L'aménagement d'un espace grand public pour accueillir les spectacles, les rassemblements de grande importance se fera dans cet esprit. Les composantes du théâtre de verdure seront toutes conçues sous forme démontable. Il s'agit : d'abris en bâches montées sur des supports métalliques solidement agencés, de sols aménagés conformément à des normes indiquées pour ne pas dénaturer le site ; des sièges mobiles et le dispositif d'éclairage discret.

3.5- Le projet architectural du site

Dans la perspective de la mise en valeur du site et de son exploitation et compte tenu des objectifs à atteindre par les parties prenantes, il est envisagé d'installer certaines infrastructures de gestion du site, notamment les entrées, une clôture, un espace accueil, des bureaux du gestionnaire du site, une salle de réunion, des allées piétonnes, des espaces verts naturels, des zones de détente, des banquettes, un village artisanal, des parkings ...

La mise en place de cet ensemble permettra de créer un cadre muséographique attrayant pour les élèves, les étudiants, les visiteurs nationaux et étrangers de tous les âges.

3.6. Le financement du projet

Parvenir à mettre en place un plan de financement sur plusieurs années et mobiliser des bailleurs de fonds fiables et investir n'est pas une mince affaire. Ce sera pourtant une condition de base pour réaliser des travaux permettant de tirer toute la quintessence du site de Savi. Le gros des dépenses pour mettre en valeur le parc archéologique de Savi se concentrerait dans un premier temps sur la création du musée de site.

Pour ce qui est de tout ce qui touche au matériel en lien avec l'image et le son, les dépenses seront élevées et le mécénat apparaît comme une solution envisageable pour réduire ses frais. Des entreprises de ce secteur, capables de fournir des écrans plats ou du matériel informatique du type vidéo projecteur

demeurent des cibles pour participer à cette aventure culturelle sur le plan matériel et financier.

Au-delà de l'aménagement de ce musée de site, les investissements concernent le parcours pédagogique sur le site avec la pose de panneaux explicatifs mais aussi la restauration des vestiges ou encore la mise en place de systèmes de vidéo-surveillance diurnes et nocturnes pour des questions de protection des œuvres et de sécurité des visiteurs. Toutefois, rien ne remplace à ce niveau-là la présence humaine et des embauches de gardiens seront effectuées.

Dans le cadre de la création de ce parcours pédagogique, un autre poste de dépense a trait à la restauration des objets retrouvés lors des fouilles.

Enfin, un budget assez conséquent sera consacré aux ressources humaines afin d'embaucher et de gérer des personnes en charge de la gestion des nouveaux équipements comme la librairie, la cafétéria, la boutique, l'événementiel sur le site, la mise en place d'expositions, la communication et le marketing, les gardiens etc. La gestion de certains de ces équipements, comme la cafétéria, peut être sous-traitée via le versement d'un loyer mensuel à la mairie. Le développement de ces activités actuellement inédites au Bénin nécessite des efforts financiers pour employer des personnes compétentes en capacité de répondre aux objectifs du site.

Sur le plan des modalités de financement, l'ensemble de ces travaux semble pouvoir s'inscrire dans un projet de coopération décentralisée entre la commune de Ouidah, l'Etat central, les bailleurs de fonds, les entreprises privées, les partenaires financiers et techniques, les mécènes etc. De tels dispositifs permettent de lever des fonds internationaux, mais aussi de mobiliser des compétences en adéquation avec des objectifs de développement culturel. Une coopération de ce type serait d'autant plus logique que le musée de site fait appel à des références situées en des pays plus équipés que le nôtre.

Mais au-delà d'un tel processus long et complexe à mettre en place, le fonds alloué pour l'Agence Nationale de Promotion du Tourisme (ANPT) qui dépend

directement de la Présidence de la République se doit de dépasser la simple mise à niveau du site en matière de conservation pour le valoriser au niveau de son contenu patrimonial.

Le mécénat dont nous parlons pourrait provenir de grandes entreprises africaines mais aussi américaines, asiatiques ou européennes ayant des activités au Bénin ainsi que de personnes privées. Afin de favoriser son émergence, il est indispensable de l'accompagner d'éléments incitatifs pour les mécènes. Dans tous les cas de figures envisagés, la mise en valeur du site de Savi doit faire preuve d'innovations au niveau de son financement afin de lui assurer une assise solide et une durabilité pour pérenniser son projet culturel. Bien entendu, quel que soit le montage financier envisagé, une volonté et un soutien politiques de tous les instances associant la ville de Ouidah et l'Etat voire la personne du Chef de l'Etat restent nécessaires. Ce portage politique partenarial basé sur un consensus territorial a les moyens de réussir et de faire école dans une Afrique contemporaine où les lignes bougent sur le plan démocratique. Mais il ne faut pas perdre de vue que le musée de site archéologique de Savi, s'il devra perdurer, trouvera des financements propres à travers les recettes qu'il pourra générer. Cette tendance du secteur culturel tend à influencer fortement les décideurs. C'est ce qui est exposé de façon récurrente à travers de nombreux ouvrages récents relatifs au financement de la culture.

3.7. Association de la population, volet social et gouvernance

Comme cela a été analysé dans le cas de certaines expériences de musées de site comme la Casa de Hyppolitus à Alcalá de Henares ou encore le musée de site d'El Brujo au Pérou, l'association de la population a joué un rôle dans l'appropriation du patrimoine et de son impact global positif en termes de développement local. Car associer les habitants, les faire participer autour du patrimoine a des implications sociales, économiques, culturelles, démocratiques qui sont un gage pour la durabilité d'un projet de mise en valeur d'un site

archéologique. Ces théories du patrimoine, levier de développement pluriel sont résumées dans les travaux de Guesnier et Le Maignan.

La question est de savoir comment associer la population locale dans le projet du parc archéologique de Savi. Il nous semble que celle-ci peut être incitée à devenir acteur du projet. En effet, dans le cadre de la mise en place des moyens d'interprétations, la population peut participer aux choix des panneaux, des vidéos et cette association sert de base à une évaluation de l'efficacité de ces médiateurs. Cette participation en matière de systèmes muséographiques a la possibilité de s'exprimer dans tout ce qui a trait à l'interprétation vivante suggérée par nos propositions de musée de site. C'est en premier lieu le petit auditorium ponctué de scénettes de théâtres évoquant les légendes du site qui peut bénéficier de la participation de la population locale. Bénévoles, personnes en insertion encadrées par un comédien professionnel ont ainsi l'opportunité de s'exprimer et de collaborer à la mise en valeur de ce patrimoine de façon explicite, à travers une forme d'expression artistique.

Le musée de site est donc un moyen de valoriser les ressources territoriales et de faire éclore des vocations autour d'activités artistiques. Des vidéos incluant les populations locales auront l'avantage d'être renouvelables, modifiables de façon régulière en fonction des nouvelles découvertes ou d'une mise à jour des commentaires. Cela implique donc des opportunités de séquences de tournage. En effet, des ateliers d'insertion de chômeurs et de personnes en difficulté sociale vont être mis en place pour procéder aux restaurations du site. Les personnes seront ainsi formées aux métiers de l'archéologie et de la restauration avec l'acquisition de compétences valorisables dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Compte tenu de l'ampleur des transformations à réaliser sur le parc archéologique de Savi, il nous semble opportun de suivre ce même chemin bien que les données sociales y soient différentes. Réaliser des chantiers d'insertion offrant la possibilité aux participants d'acquérir des compétences dans les

secteurs du bâtiment ou de l'archéologie constitue un volet indéniable du développement local. Les entreprises qui seront en charge d'aménager les bâtiments sur le site, réhabiliter les vestiges, devront faire des efforts de formation et employer un quota de personnes en grande difficulté sociale afin de les former.

En dehors de ces actions socialement responsables, la gestion du futur parc nécessite des évolutions au regard de la situation actuelle. Comme nous l'avons déjà souligné, un consensus local au niveau politique associant toutes les strates du pouvoir est indispensable. Il est alors logique d'inclure des personnes de la société civile, d'autres représentants d'associations en lien avec la préservation du patrimoine, l'archéologie ou encore des personnes responsables ayant une certaine notoriété telle que les chefs traditionnels. Ainsi, le parc et son développement feront l'objet d'un pilotage plus démocratique et il devient aussi possible de solliciter des financements autres que ceux du ministère de la culture. Le mécénat, les dons provenant de collections privées sont facilités. La forme associative garantit plus de souplesse. C'est enfin un même conseil d'administration qui élira de façon démocratique le conservateur en charge de piloter le parc et ses orientations. Ce conseil d'administration aidera le conservateur dans sa mission.

Cette tentative de décloisonnement paraît inéluctable afin d'inscrire le parc dans son époque pour coller aux exigences contemporaines. C'est aussi une nouvelle façon de s'organiser favorisant la prise d'initiatives, le partenariat avec des acteurs issus de champs disciplinaires variés dans un système horizontal se basant sur la coopération en réseau.

Il faut toutefois être bien conscient que ces mutations qui nécessiteront du temps et des changements de comportement dans un contexte culturel marqué par de nombreuses années d'autoritarisme centralisé où l'Etat central était le seul bailleur de fonds pour le fonctionnement des infrastructures culturelles. Mais l'élan actuel avec le Gouvernement qui a de belles initiatives (partenariat

public/privé, affermage, leasing...) apparaît comme une chance, un tournant décisif qui auront des répercussions dans l'éducation, le secteur culturel, l'archéologie et les musées. Tout cela est porteur de transformations structurelles qui prennent certes du temps mais, gagnent peu à peu prônant l'instauration d'un régime plus libéral et la modernisation du financement des projets d'envergures culturelle et touristique.

CONCLUSION

Le survol historique de l'évolution des concepts d'archéologie, de patrimoine, de musées et de tourisme montre une interconnexion entre ces notions. Pendant longtemps, elles sont restées cantonnées à une petite élite. L'esthétique ou le monumental guidaient les processus de conservation des vestiges et d'exposition dans les musées.

Le site de Savi sera ainsi aménagé et mis en valeur. Celui – ci ne se contentera pas d'exposer des œuvres pour leurs valeurs intrinsèques. Ce changement restera particulièrement palpable au niveau du musée de site archéologique, en raison de la complexité des vestiges peu lisibles pour le bétien (quidam ou novice). Ce site transmettra des messages, mettra le visiteur en situation grâce à des médiateurs faisant appel à des techniques utilisant les nouvelles technologies, l'image en particulier. Ces nouveaux systèmes d'interprétation reprennent des recettes provenant du cinéma, de la télévision voire des parcs d'attraction. Le parc sera ainsi un lieu de consommation et de divertissement. La mise en place d'un consensus local associant l'ensemble des forces politiques et la population dans une démarche participative durable avant la création du parc et pendant sa phase de fonctionnement apparaît comme une donnée en capacité de permettre la réussite d'un projet d'aménagement culturel. La constitution d'une équipe pluridisciplinaire composée d'archéologues, d'historiens, d'architectes, de spécialistes de la communication, du marketing, du tourisme, du développement territorial jouera également un rôle moteur pour la réussite du projet. La présence de services annexes, l'organisation de manifestations événementielles et l'intégration du musée de site dans son contexte local sur les plans touristiques et culturels en lien avec les autres institutions participeront aussi au rayonnement de l'institution de façon durable. Toutefois, ces transformations ne sauraient ignorer le rôle du musée centré sur l'éducation et la connaissance, levier de créativité, d'innovations pour les territoires et par voie de

conséquence, facteurs de développement local. La difficulté est de concilier cette mission d'apprentissage reposant sur une base scientifique avec des processus didactiques conviviaux mais ne tombant pas dans un divertissement pur dénué de finalité au niveau éducatif.

La mise en place d'un projet de muséification de site archéologique semble répondre à un objectif de développement local. Si les musées béninois jusque-là n'incluent pas d'approche globale au niveau de leur gestion et ne se consacrent que de façon partielle aux questions liées au développement touristique, les infrastructures connexes à l'exposition permanente comme le restaurant, la boutique, la librairie ou l'auditorium feront changer le paradigme et voir une autre idée de ces institutions au Bénin. L'actuel Gouvernement de la République du Bénin dans son Programme d'Action est marqué par un vaste projet sur le tourisme se basant sur la réinvention à l'identique de Ouidah. Or, le site de Savi se trouve localisé dans la commune de Ouidah et apparaît indirectement concerné par ce projet. Le site archéologique de Savi évoluera par conséquent dans un contexte plus favorable que par le passé en matière de mise en valeur du patrimoine et de création de musées. Savi peut ainsi être utilisé comme la colonne vertébrale de l'ensemble des institutions culturelles et des projets de valorisation du patrimoine actuellement en projet à Ouidah et région. Il s'agit de créer un parc archéologique incluant un musée de site, un centre d'interprétation en capacité d'expliquer l'histoire de Savi depuis ses origines tout en offrant une fenêtre sur l'avenir dans une optique de temps long. La création d'une telle institution fait office d'accélérateur tant sur le plan culturel et éducatif que touristique de façon à inscrire le site muséifié et la ville dans une démarche de développement territorial se basant sur la culture.

Bibliographie

ADDYMAN P.V., GAYNOR A. (1984), « The Jorvik Viking Centre : an experiment in archaeological site interpretation », *International Journal of Museum Management and Curatorship*, 3 p. 7-18.

ADDYMAN, P.V. (1984), "Rebuilding a Viking Age Neighbourhood", *Bulletin of Experimental Archaeology*, p. 22-23.

AFRIQUE CONSEIL (2006) : *Monographie de la commune de Ouidah*, Cotonou, Bénin p44.

BERDUCOU Marie (coord.), (1990). *La conservation en archéologie : méthodes et pratiques de la conservation-restauration des vestiges archéologiques*, Masson, Paris.

BOYER Marc (2005), *Histoire générale du Tourisme du 16ème au 21ème siècle*, l'Harmattan, Paris.

BRAOUEZEC P. (2008), « Patrimoine archéologique et intégration : l'expérience de Saint-Denis », in DEMOULE J-P., STIEGLER B. (dir.), *L'avenir du passé. Modernité de l'archéologie*, La Découverte, Paris p. 135-138.

EMILE LAROSE, (1906), *LE DAHOMEY, PARIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR I I, RUE VICTOR COUSIN ; 337p.*

D. T. Niane, *Histoire Générale de l'Afrique, L'Afrique du XIIe au XVIe siècle* Directeur du volume, UNESCO.

INSAE (2004) : *Cahier des villages et quartiers de ville Département de l'ATLANTIQUE*, Cotonou, Bénin p34.

INSAE (2012) : *Annuaire statistique 2010*, Cotonou, Bénin p34.

LOUGBÉGNON T. ; GBESSO F. ; CODJIA C. ; (2015) *diversité et formes d'utilisations des plantes médicinales vendues sur les marches de la commune de Ouidah au sud du Benin*. 281p.

Mairie de Ouidah (2005). *Plan de Développement Communal. Commune de Ouidah*. 145p.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN LEADER (1996). *Réussir l'évaluation du potentiel touristique local*. 43p.

PATIN Valery (2005), *Tourisme et patrimoine*, éd. La documentation française, Paris.

Projet Scientifique et Culturel, (2005), Parc Archéologique d'Agongointo.

Rapport (2001), Reconnaissance archéologique de la route ABOK.

SINOUE Alain, *Le comptoir de Ouidah, une ville africaine singulière*, éd. KARTHALA.

Thèses :

FLON Emilie (2005), *La patrimonialisation de l'archéologie*, Avignon.

KENNETH Kelly (1995), *Transformation and Continuity in Savi, a west African Trade Town : Archaeological Investigation of Culture Change on the Coast of Benin during the 17th and 18th Centuries*, University of California, 368p.

Marc Terrisse (2011), *Les musées de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de Chellah*, Université du MAINE, LE MANS, 414p.

MOHAMED Sofiane Idir, (2006), *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Bejaïa en Kabylie et de Djanet dans le Tassili n'Ajjer*, Université de Grenoble, 355p.

Mémoires

Mlle Céline LOMBART (2012), *La mise en valeur touristique du patrimoine archéologique urbain à Saint-Denis*, Paris 1 Panthéon Sorbonne, 114p.

Mai-Anh TU(2010), *Entre médiation scientifique et attractivité touristique*, Paris 1 Panthéon Sorbonne, 59p.

HOUNTON Spéro (2017), *Etude diagnostique du potentiel touristique de la ville de Ouidah*, Université d'Abomey-Calavi.

Articles

DERINCK Jean-Paul, GRAPIN Paul, MATHIEU Philippe, (juillet- août 2005) « Le parc archéologique d'Alésia : un projet d'envergure européenne », in : *Dossiers d'archéologie*, n° 305, pp 4-9.

Fabrice Salembier (2016) Ouidah, la maison du champ.

MAURY Serge, RIEU Jean-Luc, (3^{ème} trimestre 1999) « Animation ou médiation ? Question d'objectif », *Les nouvelles de l'archéologie*, n°77.

MAURY Serge, (1989) « Une sensibilisation au patrimoine archéologique et à sa protection », *Paléo* n°1.

MARRONCLE Agnès, (14 décembre 2006) « Le Paléosite de Saint-Césaire change de mains », *La Charente Libre*.

MEIGS Mark (1999), « A la recherche d'un passé visible : regards publics et privés dans les collections de la région de Philadelphie, 1890-1930 », in : *Publics & Musées*, n° 16, pp 55-76, Actes Sud, Arles.

ROY Jean-Bernard (2005), « Les parcs archéologiques au risque du parc de divertissement : essai d'approche typologique », in : *Culture & Musées*, n°5 pp 37-63, Actes Sud, Arles.

Rapports/ revues

Cahiers d'études africaines (2008), Varia, Restaurer le futur. Sur la *Route de l'Esclave* à Ouidah (Bénin), Gaetano Ciarcia, Édition électronique.

CHAUMIER S., JACOBI D. (2008), « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation, *La lettre de l'OCIM*, n°119.

Direction des musées de France (2007), Projet Scientifique Culturel.

Étude d'opportunité et de faisabilité (2010) d'un parc naturel régional de la Brie et des deux Morin.

Gradhiva, (2008), Revue d'anthropologie et d'histoire des arts, Mémoire de l'esclavage au Bénin.

Gaetano Ciarcia, (2013), L'oubli et le retour, Figures d'une épopée mémorielle sur la Route de l'Esclave au Bénin.

ORIKUM, (2012) étude de projet d'un parc archéologique et naturel en Albanie Recherche multidisciplinaire albano-suisse.

Sites internet

Le parc archéologique de Samara, Somme : <http://www.samara.fr> consulté le 17 novembre 2018.

Le parc archéologique d'Asnapio : <http://asnapio.villeneuve-dascq.fr> 57 consulté le 13 novembre 2018.

Le parc archéologique de Cassinomagus : <http://www.cassinomagus.fr/> consulté le 13 novembre 2018.

L'archéosite de Montans : <http://www.archeosite.com/> consulté le 9 novembre 2018

Le parc et musée d'archéologie du Laténium : <http://www.latenium.ch> consulté le 8 novembre 2018

Le Musée des Temps Barbares :

<http://www.museedestempsbarbares.fr/index.html> consulté le 31 octobre 2018.

L'archéosite le Village Gaulois : <http://www.archeosite> consulté le 29 octobre 2018.

legaulois.asso.fr/Village_Gaulois.html consulté le 26 octobre 2018.

Le parc archéologique de Bibracte : <http://www.bibracte.fr/index.php?langue=fr>, consulté le 03 octobre 2018.

Le parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim consulté le 03 octobre 2018.

<http://www.archeo57.com/frontSite?controller=ViewSection&lang=fr&id=bliesbruck> consulté le 03 octobre 2018

Le parc archéologique Domus Castri : <http://www.virgesarmes.com/> consulté le 01 octobre 2018

Le Paléosite : <http://www.paleosite.fr/> consulté le 01 octobre 2018

Le Muséoparc d'Alésia : <http://www.alesia.com/> consulté le 01 octobre 2018

L'archéosite d'Aubechies : <http://www.archeosite.be/> consulté le 01 octobre 2018.

Nasium : <http://www.crai.archi.fr/media/pdf/Nasium.pdf> consulté le 01 octobre 2018

Opération nasium : http://www.una-leader.org/leader/ecrire/upload/leader/fr-lo04_valorisationculturelleettouristiquedusitearcheologiquedenasium.pdf consulté le 18 mai 2018.

Archéomédia : <http://archeomedia.fr> consulté le 18 mai 2018.

EXARC : http://www.exarc.eu/about_us/definitions/index.html consulté le 18 mai 2018.

Annexes

ANNEXE 1 : Questionnaire

1. Rempli par 1 personne ■ 2 personnes ■ homme/femme
2. Lieu d'origine (Pays).

3. Age de la personne interrogée : - de 45 ■ 45-55 ■ 55-65 ■ + de 65 ■
4. Profession : retraité ■ indépendant ■ ouvrier ■ employé ■
 fonctionnaire ■ écolier/étudiant ■ autres ■
5. Le séjour à Savi/Ouidah a eu lieu sur recommandation :
 ■ d'autres personnes ■ d'une annonce ou d'un article de journal
 ■ d'une agence de voyage ■ ou autre ■
6. Aviez-vous avant votre départ une brochure sur Savi? Oui ■ non ■
 Si oui, envoyée à votre demande ■ par une agence de voyage ■ autre ■
7. Critères du choix de la destination Savi/OUIDAH : proximité de mon
 domicile ■ aspect historique ■ situation et environnement ■ climat ■
8. But de votre séjour : distraction ■ loisirs ■ tourisme
 mémoriel ■ vacances ■ découverte
9. Voyage par train/bus ■ auto : a) comme conducteur ■ ou passager ■
10. Dans quelles villes historiques autres que Savi/Ouidah
 êtes-vous resté plus de 6 jours au cours des 5 dernières
 années ?

Nom de la ville	ce qui était mieux	moins bien
1		
2		
3		

11. D'après vous, quels sont les éléments nécessaires à la réussite du tourisme à Savi/Ouidah ?

- 1
- 2
- 3

12. D'après vous, quels points parlent en faveur de Savi/Ouidah Et qui vous plaisent le plus ?

- 1
- ..
- 2
- ..

13. D'après vous, quels points parlent plutôt contre Savi/Ouidah Et qu'est-ce qui vous dérange le plus ?

- 1
- ..
- 2
- ..

14. Le séjour répond-il suffisamment à vos attentes / besoins ? Oui ■ non ■ Si tel n'est pas le cas, qu'est-ce qui vous dérange le plus ?

La circulation ■ L'animation nocturne ■ Autres ■

15. Estimez-vous bon marché ■ correct ■ trop cher ■ En ce qui concerne les prestations offertes ?

16. D'après votre expérience, les Prestations suivantes Étaient-elles :
 Bien
 Très bien
 Satisfaisant
 Raisonnable
 Non satisf.

- Hébergement	■	■	■	■	■
- Restauration	■	■	■	■	■
- Diététique	■	■	■	■	■
- Tourisme (organisation)	■	■	■	■	■
- Accueil et conseil par les guides					
- Services	■	■	■	■	■
- Commerces	■	■	■	■	■
- Ambiance	■	■	■	■	■
- Attractions permanentes	■	■	■	■	■
- Manifestations exceptionnelles	■	■	■	■	■
- Excursions	■	■	■	■	■
- Votre séjour en tout	■	■	■	■	■

17. Quelles prestations ont été pour vous particulièrement intéressantes ?

.....

18. D'après vous, que manque-t-il en matière d'attractions et de manifestations ou que doit-on fortement améliorer

.....

.....

19. Souhaiteriez-vous voir certains groupes de clients ou d'âge plus fortement représentés et si oui lesquels ?

1.
2.
-

20. Votre séjour actuel à Savi/Ouidah est le combien ?

21. Où et comment a-t-elle changé depuis votre dernier séjour ?

1.
2.

22. Recommanderiez-vous À vos connaissances

? Oui ■ non ■ Si non, pourquoi ?

23. Aimeriez-vous revenir à ? oui ■ non ■ Si non, pourquoi ?

24. Autres remarques :

.....

.....

ANNEXE 2 : Présentation des résultats du dépouillement de l'enquête

1. Rempli par 1 personne ■ 2 personnes ■ homme/femme

VARIABLE	Homme	Femme	Couple	TOTAL
EFFECTIF	47	19	27	93
POURCENTAGE	50,53	20,43	29,03	100

1. Lieu d'origine (Pays)

VARIABLE	Afrique	Asie	Europe	Amérique	Océanie	TOTAL
EFFECTIF	19	16	35	23	0	93
POURCENTAGE	20,43	17,20	37,63	24,73	0	100

3. Age de la personne interrogée : - de 45 ■ 45-55 ■ 55-65 ■ + de 65 ■

VARIABLE	-45	45 -55	55 - 65	65 et +	TOTAL
EFFECTIF	21	32	27	13	93
POURCENTAGE	22,58	34,40	29,03	13,79	100

4. Profession : retraité ■ indépendant ■ ouvrier ■ employé ■ fonctionnaire ■
écolier/étudiant ■ autres ■

VARIABLE	Retraité	Indépendant	Ouvrier	Employé	Fonctionnaire	Etudiant/Ecolier	Autres	TOTAL
EFFECTIF	12	19	11	23	24	0	04	93
POURCENTAGE	12,90	20,43	11,82	24,73	25,80	0	04,30	100

5. Le séjour à Savi/OUIDAH a eu lieu sur recommandation :

■ d'autres personnes ■ d'une annonce ou d'un article de journal ■ d'une
agence de voyage ■ ou autre ■

VARIABLE	Recommandation d'autres personnes	Annonce ou article de journal	Agence de voyage	Autres	TOTAL
EFFECTIF	22	25	32	14	93
POURCENTAGE	23,65	26,88	34,40	15,05	100

6. Aviez-vous avant votre départ une brochure sur Savi/Ouidah ? Oui

■ non ■

Si oui, envoyée à votre demande ■ par une agence de voyage ■ autre ■

VARIABLE	A votre demande	Agence de voyage	Autres	TOTAL
EFFECTIF	31	35	27	93
POURCENTAGE	33	38	29	100

7. Critères du choix de la destination Savi/OUIDAH :
proximité de mon domicile ■ aspect historique ■ situation et environnement ■ climat ■

VARIABLE	Proximité de mon domicile	Aspect historique	Situation et environnement	Climat	TOTAL
EFFECTIF	17	42	25	28	93
POURCENTAGE	14	34	29	23	100

8. But de votre séjour : distraction ■ loisirs ■ tourisme mémoriel ■ vacances ■ découverte

VARIABLE	Distractio n	Loisir s	Histoir e	Vacance s	Découverte s	TOTA L
EFFECTIF	6	21	67	38	63	195
POURCENTAG E	3	11	34	19	32	100

9. Voyage par train/bus ■ auto : a) comme conducteur ■ ou passager ■

VARIABLE	Train bus	Auto moto	Conducteur	Passager	TOTAL
EFFECTIF	0	5	25	63	93
POURCENTAGE	0	5	27	68	100

10. Dans quelles villes historiques autres que Savi/Ouidah êtes-vous resté plus de 6 jours au cours des 5 dernières années ?

11. D'après vous, quels sont les éléments nécessaires à la réussite du tourisme à Ouidah ?

VARIABLE	Transport	Environnement	Sécurité	Santé	Sport & loisirs	Culture	Enseignement	Commerce	TOTAL
EFFECTIF	57	67	69	56	67	52	55	64	487
POURCENTAGE	12	14	14	11	14	11	11	13	100

12. D'après vous, quels points parlent en faveur de Savi/Ouidah et qui vous plaisent le plus ?

VARIABLE	Transport	Environnement	Sécurité	Santé	Sport & loisirs	Culture	Enseignement	Commerce	TOTAL
EFFECTIF	4	85	55	5	10	43	0	3	205
POURCENTAGE	2	41	27	2	5	21	0	1	100

13. D'après vous, quels points parlent plutôt contre Ouidah et qu'est-ce qui vous dérange le plus ?

VARIABLE	Transport	Environnement	Sécurité	Santé	Sport & loisirs	Culture	Enseignement	Commerce	TOTAL
EFFECTIF	55	5	35	45	54		0	44	238
POURCENTAGE	23	2	15	19	23	0	0	18	100

14. Le séjour répond-il suffisamment à vos attentes / besoins ? Oui ■ non ■
Si tel n'est pas le cas, qu'est-ce qui vous dérange le plus ?

VARIABLE	TRANSPORT	INSECURITE	OFFRE PEU VARIEE	SEJOUR CALME	PROFESSIONALISME	TOTAL
EFFECTIF	43	34	35	46	13	171
POURCENTAGE	25	20	20	27	8	100

15. Estimez-vous bon marché ■ correct ■ trop cher ■ en ce qui concerne les prestations offertes ?

VARIABLE	BON MARCHE	CORRECT	TROP CHER	TOTAL
EFFECTIF	58	29	0	87
POURCENTAGE	67	33	0	100

16. D'après votre expérience, les Prestations suivantes étaient :

VARIABLE	TRES BIEN	BIEN	SATISFAISANT	RAISONNABLE	NON SATISFAIT	EFFECTIF	POURCENTAGE
HEBERGEMENT	12	34	72	22	7	147	9
RESTAURATION	11	33	67	32	4	147	9
DIETETIQUE	0	0	0	0	0	0	0
TOURISME ORGANISATION	0	10	54	56	20	140	9
ACCUEIL ET CONSEIL DES GUIDES	0	0	52	76	19	147	9
SERVICES	0	0	0	35	112	147	9
COMMERCE	0	0	0	11	136	147	9
AMBIANCE	0	0	0	12	135	147	9
ATTRACTIONS PERMANENTES	0	0	0	5	142	147	9
MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES	0	0	0	49	98	147	9
EXCURSIONS	0	0	0	35	112	147	9
VOTRE SEJOUR EN TOUT	9	33	33	37	35	147	9
EFFECTIF	32	110	278	370	820	1610	100
POURCENTAGE	2	7	17	23	51	100	

17. Quelles prestations ont été pour vous particulièrement intéressantes ?

VARIABLE	JOURNEE INTERNATIONALE DU SOUVENIR ET ABOLITION DE LA TRAITE NEGRIERE	VISITE GUIDEE DES SITES TOURISTIQUES	RESTAURATION	SEJOUR BALNEAIRE CALME ET REPOSANT	TOTAL
EFFECTIF	35	56	61	43	195
POURCENTAGE	18	29	31	22	100

18. D'après vous, que manque-t-il en matière d'attractions et de manifestations ou que doit-on fortement améliorer ?

VARIABLE	AMELIORER L'OFFRE TOURISTIQUE	AJOUTER D'AUTRES ACTIVITES LOCATION DE SCOOTER SPORT	PROFESSIONALISME DES GUIDES	DEVELOPPER L'ECO TOURISME	LOISIRS CINEMA MASSAGE	TOTAL
EFFECTIF	43	25	54	48	55	225
POURCENTAGE	19	11	24	21	24	100

19. Souhaiteriez-vous voir certains groupes de clients ou d'âge plus fortement représentés et si oui lesquels ?

VARIABLE	DESCENDANT DES ESCLAVES	TOTAL
EFFECTIF	25	25
POURCENTAGE	27	27

20. Votre séjour actuel à Ouidah est le combien ?

VARIABLE	UN	DEUX	TROIS	TOTAL
EFFECTIF	76	12	5	93
POURCENTAGE	82	13	5	100

21. Où et comment a-t-elle changé depuis votre dernier séjour ?

22. Recommanderiez-vous À vos connaissances ?

Oui ■ non ■ Si non, pourquoi ?

VARIABLE	HISTOIRE	CULTURE	CALME ET REPOSANT	TOTAL
EFFECTIF	33	13	44	90
POURCENTAGE	35	14	47	97

23. Aimeriez-vous revenir à ? oui ■ non ■ Si non, pourquoi ?

VARIABLE	OUI	NON	TOTAL
EFFECTIF	92	1	93
POURCENTAGE	99	1	100

24. Autres remarques

TABLE DES MATIERES

Sommaire	3
Dédicace	4
Remerciements	5
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	8
CHAPITRE 1 ^{ER} :CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	10
1.1 Cadre théorique de la recherche	11
1.1.1- Justification du choix du sujet	11
1.1.2- Etat de la question et revue de littérature	20
1.1.3- Problématique.....	21
1.1.4- Objectifs	22
1.1.5- Hypothèses	23
1.2. Cadre institutionnel : Présentation de l'Office du Tourisme de Ouidah	24
1.2.1 Historique de l'Office du Tourisme de Ouidah.....	24
1.2.2. Les objectifs de l'office du Tourisme de Ouidah	26
1.2.3. La mission de l'Office du Tourisme de Ouidah	26
1.2.4. Les activités de l'Office du Tourisme de Ouidah.....	27
1.2.5. L'organigramme de l'Office du Tourisme de Ouidah	28
1.2.6. Pertinence du sujet choisi par rapport au stage	30
1.3- Cadre méthodologique	30
1.3.1. Brève présentation de la population cible	30
1.3.2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	38
CHAPITRE 2 :TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE OU DES INFORMATIONS RECUEILLIES AU COURS DU STAGE.....	48
2.1. PRESENTATION DES RESULTATS LIES A LA DEMANDE TOURISTIQUE LOCALE	49
2.2. Mise en relation de l'analyse avec la problématique, les objectifs et vérification des hypothèses	56
CHAPITRE 3 :AMENAGEMENT D'UN PARC ARCHEOLOGIQUE A SAVI.....	59
3.1. Le parc archéologique : un patrimoine architectural.....	60
3.1.1. Les résultats des fouilles archéologiques	61
3.1.2. Les activités du parc par objectif.....	61
3.1.2.1. Les objectifs scientifiques	62
3.1.2.2. Les objectifs touristiques.....	62
3.1.2.3. Les objectifs de gestion	63
3.1.2.4. Les objectifs de communication et de promotion	63
3.1.2.5. Les objectifs éducatifs	64
3.1.2.6. Les objectifs communautaires	65

3.1.2.7. Les objectifs de conservation	65
3.2. Le musée à ciel ouvert de Savi.....	66
3.3. Le camping pour touriste.....	67
3.4- Le théâtre de verdure.....	67
3.5- Le projet architectural du site	68
3.6. Le financement du projet.....	68
3.7. Association de la population, volet social et gouvernance.....	70
CONCLUSION	74
Bibliographie	76
Annexes	81
TABLE DES MATIERES	91